

Bilan d'activité du 01 janvier au 31 décembre 2019

Site Natura 2000 B25 « Rompon - Ouvèze - Payre »

FR 820 1669



Rédaction : Manon EUDES

Février 2020

Table des matières

TABLE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS	1
PREAMBULE.....	1
1. Fiche d'identité du site.....	2
2. Historique du site	3
3. Les enjeux du site	3
4. Structure animatrice du site.....	9
MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION : CONTRATS, CHARTES, MAEC, ASSISTANCE TECHNIQUE AUX SIGNATAIRES	10
1. Promotion/recherche des contrats natura 2000 et accompagnement des chartes N2000	10
2. Accompagnement du PAEc	10
3. Assistance technique et administrative aux bénéficiaires	10
4. Suivi des opérations et bilan des actions contractuels	10
MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON-CONTRACTUELLES	11
1. Prise de contact avec des co-financeurs, organisation ou participation à des réunions	11
2. Participation / promotion de mesures administratives et réglementaires.....	11
3. Participation / promotion des mesures foncières.....	11
4. Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations	12
5. Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats	12
a) Soutien au pastoralisme et adaptation des pratiques sur le secteur de la montagne de Rompon	12
b) Travaux expérimentaux en faveur des reptiles sur le secteur de la Boissine	16
6. Milieux aquatiques	16
ASSISTANCE EVALUATION DES INCIDENCES, VEILLE ECOLOGIQUE	18
1. Information, porter à connaissance / conseils porteurs de projet	18
a) Permis de construire hameau de Meysset.....	18
b) Construction de gîtes à Rompon	18
c) Rééquipement des sites d'escalade du Chat Gourmand et de la Payre	18
2. Réponse aux demandes d'informations ou d'avis des administrations.....	19
a) Manifestation Enduro E bike	19
3. Veille locale et alerte	19
AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES	20
1. Amélioration / compléments de connaissance sur le site	20
a) Complément de cartographie des habitats et des espèces végétales	20
b) Etude chiros intersites	20
c) Suivi d'une colonie de Petit-rhinolophe	21

d) Suivi des écrevisses à pattes blanches	21
e) Connaissance des odonates	21
f) Reptiles, amphibiens et insectes	22
2. Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales).....	22
3. Evaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...).....	22
a) Participation au programme STOC-EPS.....	22
b) Suivi de la grotte de Meysset	22
COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION.....	24
1. Sensibilisation auprès du grand public, des scolaires et des élus	24
a) Animations scolaires.....	24
b) Intervention en bureau élargi de la municipalité du Pouzin	24
c) Fête de la science 2019	24
d) Soirée grand public sur le thème des chauves-souris à la médiathèque de Privas.....	26
2. Actions médiatiques	27
a) Lettre « Terres de Nature » centre et nord Ardèche Natura 2000/ENS	27
b) Lettre « Terres de Nature » départemental.....	28
c) Projet d'exposition itinérante commune aux animateurs Drôme/Ardèche	30
d) Sites web et page Facebook	30
e) Articles ponctuels dans la presse papier	30
ARTICULATION DE N2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES.....	32
1. Gestion du Bassin Versant de l'Ouvèze	32
GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, GOUVERNANCE DU SITE	33
1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes rendus	33
2. Préparation du programme annuel, évaluation des besoins financiers, marchés publics	34
MISES A JOUR DU DOCOB	35
SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB / BILAN D'ACTIVITE	36
1. Rapport d'activité annuel.....	36
2. Renseignement de SIN2	36
DIVERS / AUTRES	37
1. Participation aux journées du réseau N2000	37
a) Journées des animateurs Natura 2000 de la Drôme.....	37
b) Réseau Natura 2000	37
2. Autres	37
a) Grand Prix Natura 2000.....	38

b) Fonctionnement de la structure.....	39
c) Accompagnement de la nouvelle animatrice du site Natura 2000 D4 et transmission de l'animation du site ZPS12	39
d) Missions usuelles liées au poste et à la structure porteuse.....	39
e) Formations professionnelles	39
BILAN DES ACTIONS MENEES ENTRE LE 1 ^{er} JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 2019.....	40
RECAPITULATIF DU TEMPS DE TRAVAIL pour l'année 2019 – ZPS12 et B25	41
ANNEXES.....	46

TABLE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS

Figure 1: Périmètre officiel du site Natura 2000 B25	2
Figure 2 : Localisation du secteur de la montagne de Rompon (en jaune) au sein du site B25	13
Figure 3 : Anne Hengy conte des histoires sur les animaux de la forêt	26
Figure 4 : Hall d'entrée de la médiathèque de Privas, avec des décorations et une exposition spécifique sur les chauves-souris	26
Figure 5 : Affiche de communication pour annoncer la soirée	26
Figure 6 : Article sur le site B25 au sein du Terres de Nature nord et centre Ardèche.....	27
Figure 7 : Article paru dans le bulletin municipal de Rompon "Rompon Mag" – décembre 2019	31
Figure 8 : article paru dans le Dauphiné Libéré du 11 juillet 2019.....	31
Figure 9 : Article de l'Avenir agricole - 4 juillet 2019.....	52
Figure 10 : Article du Dauphiné Libéré du 15 juin 2019	53
Figure 11 : Article du Dauphiné Libéré pour le COPIL du site B25 et la valorisation du Grand Prix N2000 - 11 juillet 2019	54
Figure 12 : Romon Mag n° 30.....	55
Figure 13 : Romon Mag - n° 29.....	58
Figure 14 : Article Romon Mag - n° 29	59
Tableau 1 : Liste des habitats naturels d'intérêt communautaire du site Natura 2000 B25 - * = habitat prioritaire	4
Tableau 2 : Liste des espèces animales d'intérêt communautaire (Annexe II et/ou IV) hors avifaune, présentes ou fortement potentielles sur le site Natura 2000 B25.....	6
Tableau 3 : Liste des espèces de faune et de flore remarquable, présentes ou fortement potentielle sur le site B25. PN = Protection Nationale ; NT = Quasi-menacée ; VU = Vulnérable ; EN = En Danger ; CR = Danger Critique ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.	7
Tableau 4 : Liste des oiseaux d'intérêt communautaire et/ou en catégorie NT (quasi-menacé), VU (vulnérable), EN (en danger), CR (en danger critique) ou RE (disparue de la région) de la Liste Rouge Régionale. DO = Directive Oiseaux ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.....	9
Tableau 5 : Synthèse des actions menées en 2019 sur le site Natura 2000 B25	40

PREAMBULE

Le présent rapport d'activité porte sur l'animation du site Natura 2000 B25 « Rompon – Ouvèze – Payre » du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019. Cette année, l'animation du DOCOB a été réalisée par Madame Manon EUDES.

1. Fiche d'identité du site

Nom	Site d'Intérêt Communautaire B25 « Rompon-Ouvèze-Payre » FR 820 1669
Superficie	1054ha
Région	Auvergne-Rhône-Alpes
Départements	Ardèche
Communes	18 en Ardèche : Alissas, Baix, Chomérac, Coux, Creysseilles, Flaviac, Freyssenet, Le Pouzin, Lyas, Pourchères, Pranles, Privas, Rompon, Saint Julien en Saint Alban, Saint-Priest, Saint Symphorien sous Chomérac, Veyras, la Voulte sur Rhône
Domaine biogéographique	Méditerranéen 100%
Structure animatrice	Commune de Le Pouzin

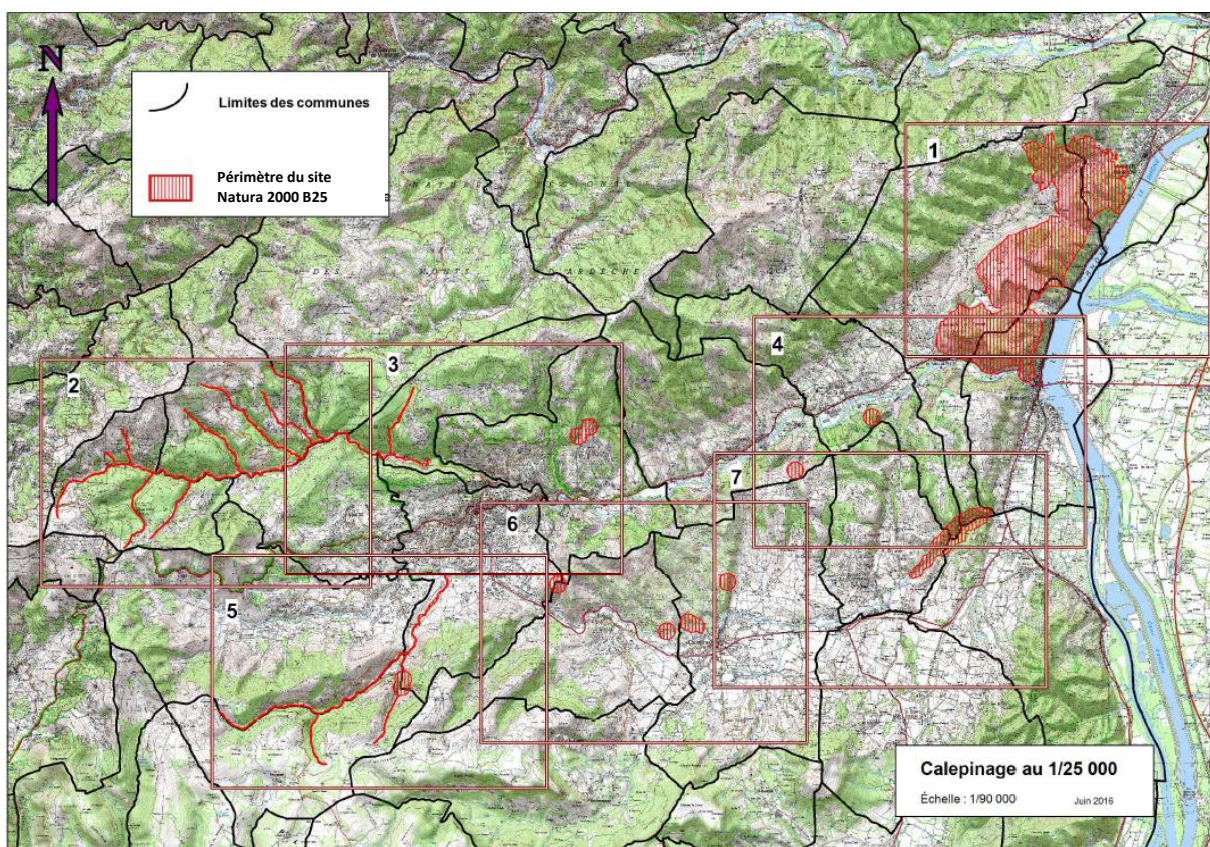


Figure 1: Périmètre officiel du site Natura 2000 B25

2. Historique du site

Dates	Etapas
15 décembre 2009	La commune de Le Pouzin est élue structure animatrice, le président du comité de pilotage est le Maire de Le Pouzin, Monsieur Alain MARTIN
15 novembre 2010	Création d'un poste de chargé de mission Natura 2000 en Mairie de Le Pouzin : Marig GROUAZEL
21 février 2014	Comité de pilotage local
15 juin 2015	Comité de pilotage local
19 novembre 2015	La commune de Le Pouzin est ré-élue structure animatrice, le président du comité de pilotage reste le Maire de Le Pouzin, Monsieur Alain MARTIN
Fin 2015	Changement de chargé de mission : Marig GROUAZEL est remplacée par Jean-Baptiste BUTIN
Novembre 2016	Changement d'animateur : Manon EUDES est embauchée et remplace Jean-Baptiste Butin appelé sur d'autres missions à partir d'août 2016
14 février 2017	Comité de Pilotage local
28 septembre 2018	Comité de Pilotage local – La commune du Pouzin est réélue structure animatrice pour 3 ans – M. Yann VIVAT, maire de Rompon est élu en tant que Président du COFIL
20 juin 2019	Obtention d'un prix national Natura 2000 pour l'étude inter-sites chauves-souris, dans la catégorie « Action de réseau - coopération inter-sites »
28 juin 2019	Classement d'une partie du site (grotte de Meysset) en Réserve Naturelle Régionale, en réseau avec la grotte des Sadoux et de Baume-Sourde (Drôme)
10 juillet 2019	Comité de Pilotage local

3. Les enjeux du site

Les enjeux du site sont décrits officiellement dans le formulaire standard de données qui date du 30 juin 2016.

Les habitats d'intérêt communautaire présents sur le site sont rappelés ci-dessous :

Habitat naturel	Code Natura 2000
Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	3280
Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion p.p.</i>)	5110
Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp.</i>	5210
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco Brometalia) (sites d'orchidées remarquables)*	6210*
Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea*	6220*
Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)	6410

Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	6430
Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	6510
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210
Grotte non exploitée par le tourisme	8310
Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betuli</i>	9160
Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	92A0
Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	9340

Tableau 1 : Liste des habitats naturels d'intérêt communautaire du site Natura 2000 B25 - * = **habitat prioritaire**

Les espèces faunistiques présentes ou fortement potentielles sur le site et listées aux Annexes II et IV de la Directive Habitats sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Groupe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Annexe DHFF	Liste Rouge R	Remarques
Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	IV	LC	
	Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	IV	LC	
	Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	IV	NT	
	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	IV	LC	
Reptiles	Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i>	IV	NT	Donnée ancienne à Veyras.
	Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	IV	LC	
	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	IV	LC	
	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	IV	LC	
	Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	IV	LC	
	Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	IV	LC	
Chiroptères	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	II, IV	NT	
	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	II, IV	EN	
	Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	II, IV	EN	
	Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>	II, IV	EN	
	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	II, IV	LC	
	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	II, IV	EN	
	Murin de Capaccini	<i>Myotis capaccinii</i>	II, IV	EN	
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	II, IV	NT	
	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	II, IV	VU	
	Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	IV	NT	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	II, IV	NT	
	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	IV	LC	
	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	IV	NT	
	Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	IV	NT	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Grande noctule	<i>Nyctalus lasiopterus</i>	IV	DD	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Oreillard roux	<i>Plecotus oritus</i>	IV	LC	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Oreillard gris	<i>Plecotus ostriacus</i>	IV	LC	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	IV	LC	
	Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	IV	NT	
	Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	IV	NT	
	Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	IV	LC	
	Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	IV	LC	
	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	IV	LC	
	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	IV	LC	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	IV	LC	
	Mammifères aquatiques	Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>	II, IV	LC
Loutre d'Europe		<i>Lutra lutra</i>	II, IV	VU	

Poissons	Blageon	<i>Telestes souffia</i>	II	NT (France)	
	Barbeau méridional	<i>Barbus meridionalis</i>	II, V	NT (France)	
Invertébrés	Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia provincialis</i>	II	LC (France)	
	Ecaille chinée*	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	II	/	Espèce très commune
	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	II	/	
	Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	II, IV	/	
	Azuré du Serpolet	<i>Phengaris arion</i>	IV	LC	Ajouté à cette liste en 2017 - Détecté sur le secteur de la Banne, commune de La Voulte – été 2017
	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	II	LC	Non détectée lors des inventaires du DOCOB 2015, mais habitats potentiels présents
	Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	II, IV	LC	Non détectée lors des inventaires du DOCOB 2015, mais habitats potentiels présents
	Ecrevisse à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>	II, V	VU	

Tableau 2 : Liste des espèces animales d'intérêt communautaire (Annexe II et/ou IV) hors avifaune, présentes ou fortement potentielles sur le site Natura 2000 B25

D'autres espèces remarquables de faune et de flore ont été mises en évidence jusqu'à aujourd'hui et sont à prendre en compte. Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Groupe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut particulier	Remarques
Amphibiens	Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	PN	
	Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	PN	
	Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	PN	
	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	PN, NT LRR	
	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	PN	
Reptiles	Coronelle girondine	<i>Coronella girondica</i>	PN	
	Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	PN	
	Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	PN	
	Lézard ocellé	<i>Timon lepidus</i>	PN, EN LRR	Détection à proximité du hameau du Vieux-Rompon (2017 et 2019), sur un versant sud du plateau – Commune de Rompon (2017), et sur le secteur de la Boissine (2019)
Poissons	Anguille d'Europe	<i>Anguilla anguilla</i>	CR LRR	
Invertébrés	Proserpine	<i>Zerynthia rumina</i>	PN	
	Hermite	<i>Chazara briseis</i>	VU LRR	
Flore	Aster linosyris	<i>Galatella linosyris</i>	NT LRR	
	Gagée de bohème	<i>Gagea bohemica</i>	EN LRR	
	Corbeille d'agent à gros fruits	<i>Hormathophylla macrocarpa</i>	NT LRR	
	Fragon	<i>Ruscus aculeatus</i>	/	

Tableau 3 : Liste des espèces de faune et de flore remarquable, présentes ou fortement potentielle sur le site B25. PN = Protection Nationale ; NT = Quasi-menacée ; VU = Vulnérable ; EN = En Danger ; CR = Danger Critique ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.

Le site « Rompon, Ouvèze, Payre » abrite également de nombreux oiseaux patrimoniaux. Nous retiendrons en priorité les espèces suivantes car elles répondent aux critères ci-dessous :

- leur présence est avérée sur le site,
- elles ont un statut biologique de Nicheur ou Hivernant sur le site,
- elles ont un statut particulier au regard de la Directive Oiseaux OU au regard des Listes Rouges : espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux OU espèces quasi-menacées à menacées (NT, VU, EN, CR) sur la Liste Rouge Rhône-Alpes, voire sur la Liste Rouge Nationale (si pas de Liste Rouge Régionale disponible).

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut biologique	DO	LRR	LRN	Remarques
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	N (M)	I	NT	LC	
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	N (M)	I	LC	LC	
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	M, H	I	CR	VU	
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	N (M)	I	NT	LC	Espèces observée régulièrement en 2017 et 2018 (printemps/été) – Commune de Rompon
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	N (M)	I	EN	VU	
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	N		RE	EN	
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	N	I	VU	LC	Espèce contactée (chant) aux 5 ponts le 8 décembre 2019 par Nicolas Parrain
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	N		VU	LC	
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	N (M)	I	LC	LC	
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	N	I	VU	LC	
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	N (M)		VU	LC	
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	N (M)		VU	LC	
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	N	I	VU	LC	Espèce contactée régulièrement aux printemps 2018 et 2019 – Commune de Rompon
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	N		VU	LC	Espèce contactée régulièrement aux printemps 2018 et 2019 – Commune de Rompon
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	N (M)		EN	LC	
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	N (M)		VU	LC	
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	N (M)	I	EN	LC	
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	N (M)		LC	NT	
Monticole bleu	<i>Monticola solitarius</i>	N		EN	LC	
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	N (M)		NT	NT	
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	N	I	LC	LC	
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	N (M)	I	LC	LC	Espèce observée au printemps en 2018 et 2019 sur le plateau de Rompon
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	N		NT	LC	
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	N		NT	LC	
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	N		LC	VU	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut biologique	DO	LRR	LRN	Remarques
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	N		VU	NT	
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	N (M)	I	EN	VU	

Tableau 4 : Liste des oiseaux d'intérêt communautaire et/ou en catégorie NT (quasi-menacé), VU (vulnérable), EN (en danger), CR (en danger critique) ou RE (disparue de la région) de la Liste Rouge Régionale. DO = Directive Oiseaux ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.

4. Structure animatrice du site

Le DOCOB actuellement en cours a été validé en 2015. Le site Natura 2000 B25 « Rompon-Ouvèze-Payre » FR 820 1669 est animé par la commune de Le Pouzin depuis le 30 mars 2010. Le Président du COPIIL est Monsieur Yann VIVAT, Maire de Rompon. Les coordonnées de l'animatrice du site Natura 2000 sont les suivantes :

Manon EUDES
Mairie de Le Pouzin
3, avenue Marcel Nicolas
07250 LE POUZIN
natura2000@lepouzin.fr
Tél : 04 75 63 81 48 / 06 31 02 48 04
Fax : 04 75 63 95 25

MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION : CONTRATS, CHARTES, MAEC, ASSISTANCE TECHNIQUE AUX SIGNATAIRES

1. Promotion/recherche des contrats natura 2000 et accompagnement des chartes N2000

Le 21 janvier 2019, l'animatrice s'est rendue chez M. Thierry Demard (éleveur ovin au Vieux-Rompon) afin de lui présenter le principe des chartes et des contrats Natura 2000. Plus précisément, celle-ci lui a proposé une charte « Milieux ouverts » qu'il pourrait signer en tant que gestionnaire sur toutes les parcelles pâturées par ses brebis sur le plateau de Rompon. D'autre part, l'idée d'un contrat de type « bois sénescents » a été évoquée en lien avec des parcelles boisées appartenant à M. Demard près du Vieux-Rompon, dont il se sert pour prélever du bois de chauffage. M. Demard a semblé intéressé et volontaire sur le principe. L'étape suivante devait être une visite terrain avec M. Demard pour identifier précisément les parcelles qui pourraient être concernées par la charte et le contrat, et d'identifier les éléments paysagers à préserver au sein des parcours qui seraient proposés pour la charte (bosquets, arbres isolés etc.). Au regard de sa charge de travail, l'animatrice n'a pas initié cette visite terrain. A ce jour ce contrat et cette charte restent à l'état de projet et il conviendrait que le/la nouvel(le) animateur(trice) relance les démarches auprès de M. Demard.

2. Accompagnement du PAEc

Il n'y a pas de PAEc sur le territoire du site.

3. Assistance technique et administrative aux bénéficiaires

Pas de contrat en cours sur le site.

4. Suivi des opérations et bilan des actions contractuels

Pas de contrat en cours sur le site.

MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON-CONTRACTUELLES

1. Prise de contact avec des co-financeurs, organisation ou participation à des réunions

Dans le cadre de la fiche action SUI8 du DOCOB, début 2019, l'animatrice était entrée en contact avec l'animatrice du PNA Odonates afin de connaître les possibilités de financements dans le cadre du PNA et d'échanger sur les enjeux de ce groupe faunistique sur le site B25. Des mails ont été échangés ainsi qu'une conversation téléphonique. En parallèle, l'animatrice a échangé avec les techniciens du service rivière de la CAPCA afin d'étudier la possibilité d'un co-financement de la CAPCA pour un état des lieux des populations d'odonates et de leurs habitats. Le service rivière s'est montré intéressé à condition de définir une échelle d'étude cohérente vis-à-vis de leur secteur de compétence (bassin versant de l'Ouvèze) et que Natura 2000 finance directement une bonne partie de l'étude (possibilité sur le reliquat de la subvention d'animation FEADER 7.63). Le coût de l'étude est estimé à environ 7000 euros (à préciser en demandant des devis sur la base d'un cahier des charges). L'idée serait d'avoir une première étude plus approfondie sur les odonates, qui permettrait ensuite à l'animateur du site de mener un suivi dans le temps. La mission du prestataire serait donc aussi de permettre à l'animateur du site d'effectuer un suivi standardisé, à long terme, pas trop coûteux en temps et permettant d'assurer une veille sur certaines espèces à enjeu et leurs habitats.

2. Participation / promotion de mesures administratives et réglementaires

La grotte de Meysset se situe au cœur du site B25, sur la commune de Rompon. C'est une grotte à très fort enjeu pour les chauves-souris, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans le cadre d'une mesure compensatoire de la société CEMEX, une Réserve Naturelle Régionale a été créée en juin 2019, intégrant également une autre grotte à enjeu dans la Drôme : la grotte de Baume Sourde. Avec la grotte des Sadoux (classée RNR depuis plusieurs années), les 3 cavités forment une seule entité « RNR Réseau de grottes à chauves-souris 26-07 » qui sera géré par la LPO, avec le soutien de l'ONF pour certains aspects.

Tout au long des étapes de la création de la Réserve Naturelle Régionale de Meysset, l'animatrice a été associée par la LPO Drôme ; cela dans le but d'initier une collaboration étroite puisque le périmètre se superpose au site B25. Le 10 décembre 2019, Guillaume Bacciotti de la région AURA et Stéphane Vincent de la LPO Drôme ont convié Manon Eudes et Elise Chevalier (CCVD) à une réunion de travail afin de discuter des modalités de fonctionnement de cette réserve et de son articulation avec la politique Natura 2000. Les principales modalités de ce fonctionnement sont :

- Un comité consultatif annuel « tournant », adossé au COPIL N2000 de chaque grotte (2020 = grotte de Baume Sourde ; 2021 = grotte de Meysset, site B25 ; 2022 = grotte des Sadoux),
- Co-construction de cette réunion COPIL et Comité consultatif entre la Région, la LPO et la structure animatrice Natura 2000 (fusion des deux réunions ou réunions se suivant le même jour par exemple),
- Qu'un point d'information sur la RNR soit prévu à chaque COPIL N2000 des 3 sites concernés.

Le premier comité consultatif aura lieu le 16 janvier 2020 à Soyans.

3. Participation / promotion des mesures foncières

Sans objet

4. Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations
 5. Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats
- a) Soutien au pastoralisme et adaptation des pratiques sur le secteur de la montagne de Rompon

Actions du DOCOB concernées :

Cet axe de travail concerne trois actions du DOCOB :

- Hab 4 : Restauration préalable à la mise en place d'un pastoralisme : ouverture du milieu ;
- Hab 5 : Maintenir les milieux ouverts et semi-ouverts par débroussaillage ou fauche ;
- Hab 6 : Maintenir des milieux ouverts et semi-ouverts par une gestion pastorale.

Objectifs généraux du projet

La démarche engagée a pour objectif principal de pérenniser la gestion pastorale du plateau de Rompon, afin de maintenir les milieux ouverts en bon état de conservation.

Indirectement, ce projet permet d'améliorer la communication entre les acteurs de ce territoire, d'améliorer les conditions de multi-usage du site et diffuse une image positive du dispositif Natura 2000, en tant qu'initiateur de projets de territoire par la concertation.

Contexte et bref historique

C'est sur le secteur de la montagne du Vieux-Rompon (Cf. figure n° 2 ci-dessous) que se trouvent les plus grandes surfaces de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire que sont les **parcours substeppiques de graminées et annuelles du *Thero-Brachypodietea**(6220*)**.

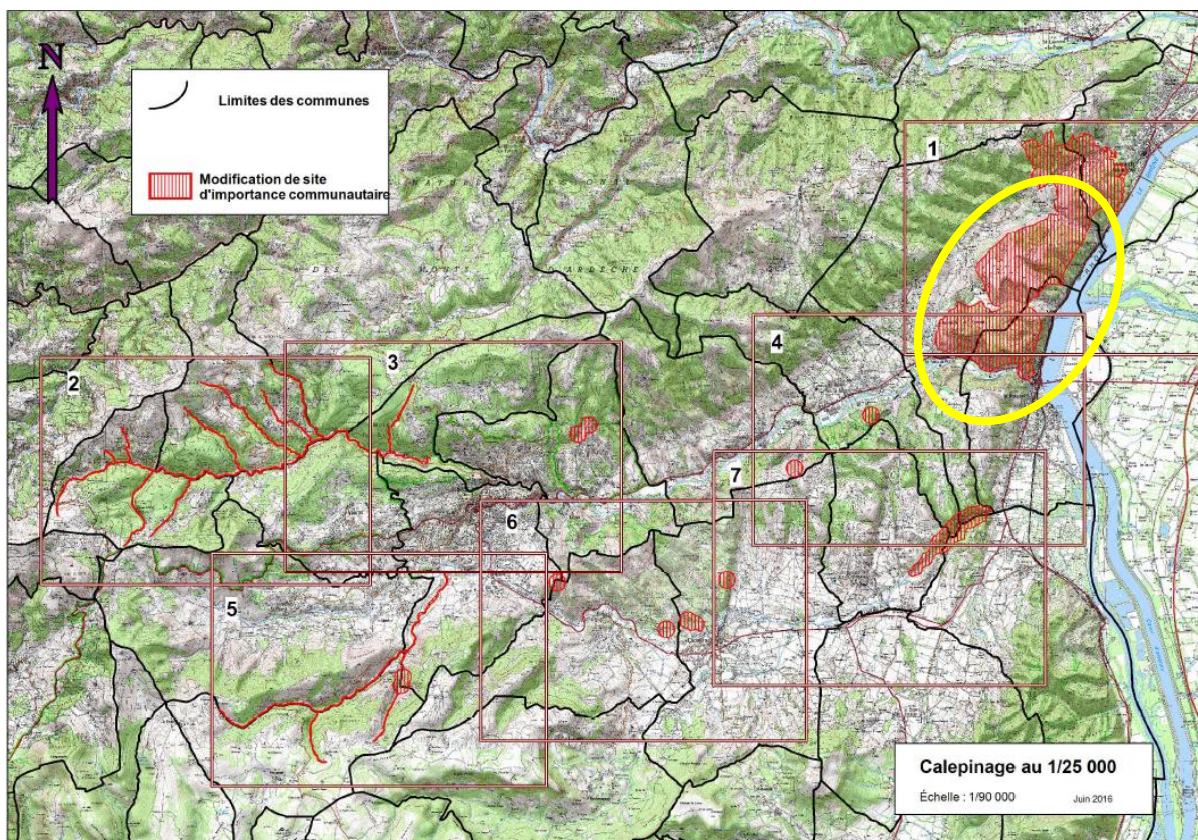


Figure 2 : Localisation du secteur de la montagne de Rompon (en jaune) au sein du site B25

La démarche sur ce secteur a démarré en 2016 avec le mari d'une propriétaire de parcelles pâturées, Monsieur Jean-Marc Rouchouse.

Au printemps 2017, l'animatrice du site a proposé un premier comité de concertation auquel une vingtaine d'acteurs locaux ont répondu présents. Cette réunion a permis de poser le constat unanime de la valeur patrimoniale de la montagne de Rompon, de l'importance du pastoralisme pour la gestion et la préservation du site, et de la fragilité du site. Ce constat a conduit à des propositions d'actions pour préserver l'équilibre et les richesses du site. Ces propositions ont été regroupées en 2 principaux axes qui feront par la suite l'objet de 2 groupes de travail distincts : 1 – Pérennisation et adaptation des pratiques pastorales, 2 - valorisation patrimoniale et touristique.

1) *Projet de remplacement des portails existants par des passages canadiens et portillons sur le plateau de Rompon (axe 2)*

Contexte :

Le projet consiste à améliorer les portails existants des parcs de pâturage du plateau de Rompon, dans le but de faciliter le multi-usages (activité cynégétique, randonnée, escalade...) et d'améliorer les conditions de travail de l'éleveur Monsieur Thierry Demard. L'idée de ce projet a émergé en mai 2017 lors d'une première réunion de concertation entre tous les acteurs de la montagne du Vieux-Rompon, mis en place par le service Natura 2000 de la commune du Pouzin. L'objectif du service Natura 2000 était de faire émerger des actions permettant de pérenniser l'activité pastorale, et donc certains habitats et espèces d'intérêt communautaire liés aux milieux ouverts. Ensuite, un groupe de travail s'est constitué et s'est rencontré en octobre 2017. A ce moment-là, le projet devait être financé par les communes de Rompon, Le Pouzin et l'entreprise Lafarge, à hauteur d'environ 8000 €.

Objectifs et description du projet :

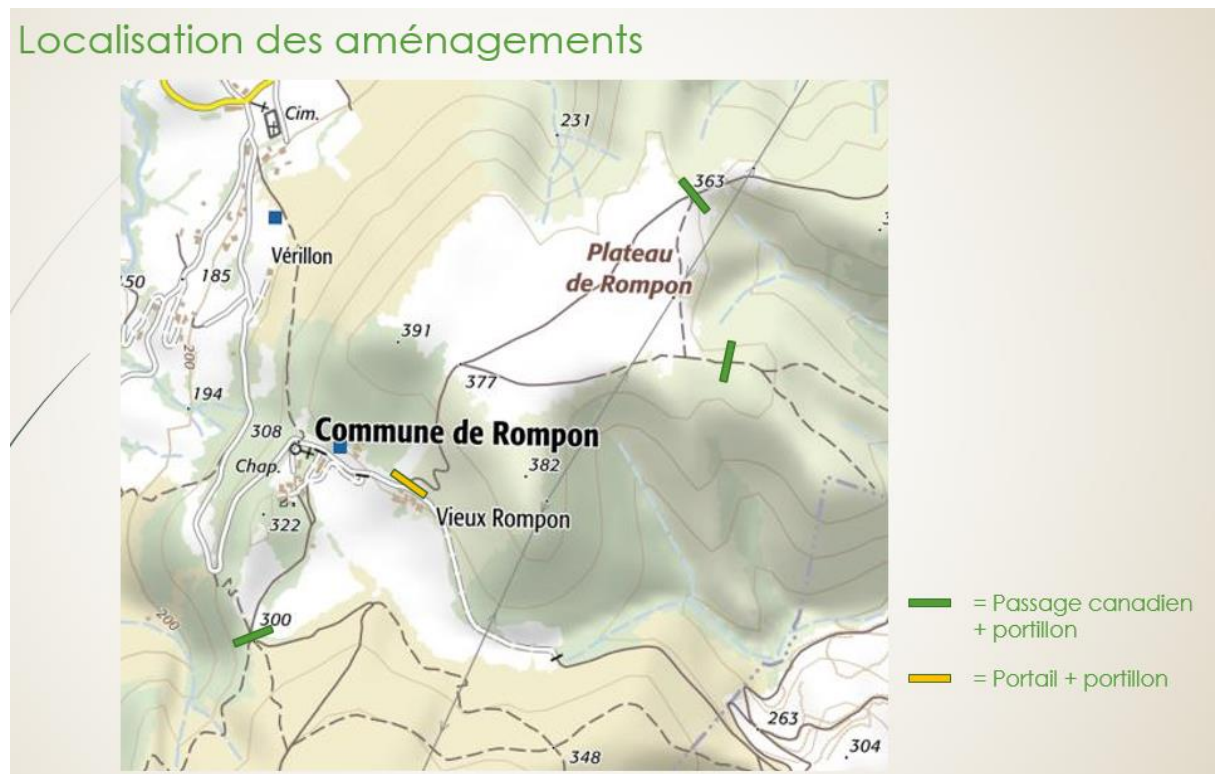
- Améliorer les conditions de travail de l'éleveur actuel, Monsieur Thierry Demard, en ovin viande,
- Rendre plus attractif ce secteur d'un point de vue pastoral, lorsque l'activité de l'éleveur actuel arrivera à son terme,
- Améliorer les conditions du multi-usages sur le site (randonnée, chasse, escalade, élevage...).

Concrètement, le projet consiste en l'achat et l'installation :

- d'un portail grillagé + un portillon à fermeture automatique (passage des piétons),
- de 3 passages canadiens + 3 portillons à fermeture automatique,
- 4 panneaux d'informations A3 pour donner quelques informations élémentaires aux usagers sur ce projet (financeurs, objectifs, zone Natura 2000, pastoralisme...).

La commune de Rompon est maître d'ouvrage. L'installation des aménagements est réalisée par les services techniques de Le Pouzin, sous la responsabilité de M. Stéphane Avenas.

La localisation des aménagements est présentée ci-dessous :



Animation en 2019 :

Le 8 février 2019, le comité technique a été réuni afin de mieux définir les aspects techniques, financiers et administratifs du projet. A cette occasion, une technicienne pastorale a évoqué la possibilité de recourir à des subventions *via* le Plan Pastoral Territorial des Monts d'Ardèche. C'est à partir de là que le maître d'ouvrage du projet, la commune de Rompon, avec l'appui du comité technique, a décidé de faire appel à ces aides. Le compte-rendu de cette réunion est disponible en Annexe 1.

L'animatrice a donc accompagné activement la commune de Rompon pour monter le dossier de demande de subventions. Pour cela, il a notamment fallu éclaircir la question du statut des chemins

sur lesquels seraient installés les ouvrages. Pour cela, l'animatrice s'est rendue à la maire de Rompon le 11 juillet 2019 afin de consulter le cadastre Napoléonien. Les chemins concernés étant des chemins ruraux, propriété de la commune, il n'y a pas eu besoin de conventionner avec des propriétaires.

Le 3 mai, l'animatrice a envoyé le dossier en opportunité à Richard Bonin du PNR des Monts d'Ardèche ; dossier validé par le COPIL du PPT.

Le dossier complet de demande est transmis à la DDT le 9 août 2019. Plusieurs échanges ont eu lieu entre le service instructeur et l'animatrice.

Le matériel est commandé en lien avec les services techniques du Pouzin.

Le Conseil Régional valide la subvention le 20 décembre 2019.

Les travaux devraient se réaliser sur une semaine environ, courant janvier 2020.

2) *Projet de réalisation d'un diagnostic pastoral sur le plateau (axe 2)*

Parallèlement au projet d'installation d'aménagements pastoraux, l'animatrice et les collectivités portent la volonté de faire réaliser un diagnostic pastoral par la chambre d'agriculture sur le secteur du plateau. Ce diagnostic est réalisé gratuitement et à la demande, dans le cadre du Plan Pastoral Territorial. L'objectif de ce diagnostic est de poser une base de connaissances sur les potentialités pastorales du secteur et des enjeux botaniques dans le but d'adapter, à terme, les pratiques pastorales. Plus précisément, le diagnostic devrait inclure des propositions d'utilisation/d'exploitation optimale des parcours, respectant un objectif de praticité et production pour un éleveur ainsi que préservation des enjeux écologiques (maintien de l'ouverture sans mécanisation, maintien de buissons et haies et murets, maintien des habitats d'intérêt communautaire, maintien des espèces végétales à enjeux).

Ce diagnostic a été réalisé en 2019, par la conseillère pastorale Anne Dumetz de la chambre d'agriculture 07, en partenariat avec la chargée de mission, l'éleveur, ainsi qu'un botaniste du CBN MC, Nicolas Bianchin.

Le terrain s'est déroulé sur la journée du 20 mai. Le matin avec la conseillère, Nicolas Bianchin et Manon Eude ; l'après-midi la conseillère a poursuivi seule et a interrogé Thierry Demard sur ses pratiques.

Le rendu du diagnostic mériterait d'être retravaillé en concertation avec la DDT et la chambre d'agriculture. En effet, il ne correspond pas tout à fait aux attentes des collectivités, et certains passages sont difficilement compréhensibles car très techniques.

3) *Projet de placette d'équarrissage*

Courant de l'été, l'animatrice a été contactée par M. Franck Groll, éleveur ovin et berger sur la commune de Saint-Laurent-du-Pape. Celui-ci possède des parcelles sur la commune de Rompon et souhaiterait y installer une placette d'équarrissage naturel afin de pallier aux problèmes sanitaires de l'équarrissage classique. En effet, d'après son témoignage, il n'est pas rare qu'un éleveur attende 10 jours avant qu'un camion d'équarrissage vienne chercher sa bête morte, dans un état de décomposition avancé.

Une première réunion a été organisée le 28 août à la mairie du Pouzin en présence de l'animatrice, de l'éleveur et d'un bénévole de la LPO Ardèche, M. Nicolas Parrain. A ce moment l'animatrice a pris connaissance plus en détails du projet de l'éleveur, accompagné par la LPO Ardèche. L'idée serait de créer une placette d'équarrissage naturel collective, qui servirait aux éleveurs du secteur. M. Groll a

déjà pré-identifié 6 à 7 éleveurs qui seraient intéressés par le projet. L'animatrice a proposé de se renseigner sur les aspects réglementaires et administratifs d'un tel projet, ce qu'elle a fait en s'entretenant avec Mme Reme de la DDCSPP.

Une seconde réunion a été organisée, le 17 décembre, sur le secteur pressenti pour l'installation de la placette, en présence de Florian Veau (LPO Ardèche, spécialiste des vautours), Franck Groll, Nicolas Parrain, André-Claude Crumière (gestionnaire de l'ENS de la Boissine) et Manon Eudes. Cette réunion a permis de constater que la zone pré-identifiée est adaptée au regard des vautours. Florian Veau a proposé que la LPO assure le portage administratif et technique de ce projet, et essaye de le présenter début 2020 en « Commission placette ». D'ici là, chacun devra avancer sur certains points. L'animatrice a proposé de présenter le projet au Maire de Rompon car ce type de projet nécessite l'avis de la commune concernée. Celle-ci s'est donc entretenue avec le maire de Rompon, M. Yann Vivat afin de lui présenter ce projet et ses intérêts (soutien au pastoralisme, solution naturelle d'équarrissage et peu coûteuse, aspects éco-touristiques des vautours...). Celui-ci a indiqué vouloir prendre le temps de la réflexion et de la discussion avec son conseil municipal avant de transmettre un avis.

b) Travaux expérimentaux en faveur des reptiles sur le secteur de la Boissine

Suite aux premières sessions d'inventaires naturalistes sur le secteur de la Boissine, un juvénile de Lézard ocellé a été découvert. Face au constat d'un habitat très précaire (seul un gîte identifié et végétation en cours de fermeture) et au regard de l'enjeu important que revêt cette espèce, Nicolas Parrain et l'animatrice ont initié un projet partenarial avec le Département *via* le gestionnaire du site André-Claude Crumière. L'idée était de réaliser un chantier de génie écologique afin de réouvrir le milieu et de créer de nouveaux gîtes pour le Lézard ocellé. Bien sûr, ces mesures profitent à la plupart des reptiles d'intérêt communautaire. Une réunion de préparation a eu lieu le 5 juin en présence de Grégory Deso, Nicolas Parrain, André-Claude Crumière et Manon Eudes. C'est donc une classe du CEFA de Montélimar sous la responsabilité de Nicolas Parrain et deux autres encadrants, qui a réalisé les travaux le 13 juin 2019. L'animatrice était présente sur le chantier et la presse était conviée. Plusieurs articles ont été publiés (Annexe 2), et une interview de l'animatrice a été diffusée sur RCF.

6. Milieux aquatiques

La gestion du bassin versant de l'Ouvèze, dont le Mézayon et la Bayonne font partie, est assurée par le service rivière de la Communauté d'Agglomération Privas Centre-Ardèche (CAPCA). La chargée de mission est en lien régulier et en très bonne entente avec les agents du service rivière. Il est admis des deux côtés que les actions sur les cours d'eau du site B25 doivent se faire en collaboration entre la mairie du Pouzin et la CAPCA. Ainsi, la chargée de mission est systématiquement associée aux projets/études qui touchent aux milieux naturels et à la biodiversité, que ce soit à l'échelle du Mézayon et de la Bayonne ou à l'échelle du bassin versant de l'Ouvèze.

Effacement de seuils (Action « HAB 1 » du DOCOB)

Sur ce sujet, la CAPCA a déjà bien avancé. De par l'obligation réglementaire d'effacement, et par l'intermédiaire du Contrat de rivière Ouvèze, certains seuils sur la rivière Ouvèze ont pu être traités. Pour d'autres, des difficultés ont été rencontrées (mobilisations locales pour la préservation de ces seuils), ce qui a reporté l'intervention pour la prochaine programmation.

Au-delà des seuils dont la transparence écologique est devenue obligatoire, il existe de nombreux seuils sur le Mézayon qui posent des problèmes d'assecs estivaux. Une étude sur ces seuils générateurs

d'assec (Rochemaure, Saint-Ange, la Selve, Pré du Roi...) lancée par la CAPCA, se poursuit en 2020 et devrait aboutir à des propositions.

ASSISTANCE EVALUATION DES INCIDENCES, VEILLE ECOLOGIQUE

Les missions de l'animatrice concernant les évaluations d'incidences se formalisent généralement de deux manières :

- Les demandes d'avis de la DDT 07,
- Les sollicitations directes des porteurs de projet.

1. Information, porter à connaissance / conseils porteurs de projet

a) Permis de construire hameau de Meysset

Le 14 janvier 2019 l'animatrice a été contactée par la DDT au sujet d'un permis de construire soumis à évaluation des incidences au niveau du hameau de Meysset. Plus précisément il s'agit d'une rénovation. La DDT avait été elle-même sollicitée par la CAPCA et a rédigé des prescriptions environnementales : interdiction des tubes creux pour les barrières (pièges à petite faune), éclairages adaptés, passage d'expert dans les ruines avant début des travaux pour chiros, prise de contact avec l'animatrice du site B25 etc.

Début mai, l'animatrice a pris contact avec la LPO Drôme (Sylvie Portier et Julie Coutout) pour leur expertise sur la biodiversité en milieu bâti et les préconisations qu'ils pourraient faire pour limiter les impacts de la rénovation et favoriser la biodiversité.

Le propriétaire M. Anthony Duc a donc contacté la chargée de mission suite aux prescriptions transmises par la DDT. Il souhaite en savoir plus et mieux comprendre la démarche. L'animatrice lui a donc proposé un rendez-vous sur site le lundi 6 mai. Cette rencontre a permis à l'animatrice de faire une première évaluation des enjeux environnementaux sur place et de sensibiliser le propriétaire à la faune locale et aux pièges à éviter et aux possibilités de l'accueillir au sein du bâti (plaquettes sur les nichoirs à oiseaux et chauves-souris, plaquette sur les pièges à éviter pour la petite faune). L'animatrice a également évoqué l'existence des contrats Natura 2000 « ni-ni » qui pourraient l'intéresser dans le futur pour la gestion des parcelles autour du hameau. L'animatrice a transmis un bref compte-rendu à la LPO en les invitant à prévoir une visite terrain spécialement dédiée aux enjeux chiroptérologiques.

Ainsi, une seconde visite sur place a été organisée par Stéphane Vincent de la LPO 9 septembre matin, à laquelle l'animatrice s'est rendue. Cette visite a permis de confirmer la première évaluation de l'animatrice sur un impact faible des travaux sur les chauves-souris, la ruine n'étant plus tellement propice à leur installation.

b) Construction de gîtes à Rompon

Animatrice a été contactée courant décembre par Franck Métral, engagé par M. Etienne Grel afin de monter tout le dossier d'autorisation pour la construction de 2 gîtes sur la commune de Rompon, en contrebas du secteur de Meysset. Il l'a sollicité pour l'aider à compléter le formulaire d'évaluation des incidences N2000. Un rendez-vous a été pris début 2020.

c) Rééquipement des sites d'escalade du Chat Gourmand et de la Payre

Animatrice sollicitée en juin 2019 par Cécile Verspieren, service civique au CT 07 FFME à propos d'un projet de rééquipement de voies sur les sites du Chat Gourmand et de la Payre + inscription du site du chat gourmand au PDESI : remarques/sensibilités particulières à ce sujet ? L'animatrice ne disposant que de très peu de données sur les secteurs précis, elle essaye de se renseigner auprès de la LPO mais n'a pas eu de retours concrets sur l'existence de données pointées. En revanche, la chargée de mission concernée (Cindie Arlaud) s'est montrée intéressée pour participer à une démarche de concertation

sur ce projet. L'animatrice a également consulté l'ensemble du réseau des animateurs Drôme/Ardèche et a reçu beaucoup de réponses très étayées. Après plusieurs échanges téléphoniques avec le CT 07 FFME, la LPO, d'autres animateurs N2000, la chargée de mission sport de nature à la FRAPNA, Manon Eudes a donc tenté de mettre en place une première réunion de concertation sur site qui n'a malheureusement pas pu aboutir à ce jour.

Ce projet sera donc à suivre activement en 2020, en essayant de relancer une proposition de réunion de concertation sur le terrain en guise de première approche. De cette façon il sera plus aisé de co-construire un scénario gagnant-gagnant pour le rééquipement des voies d'escalade. Des passages terrain seraient également à envisager afin d'obtenir plus de données sur les espèces rupestres potentiellement présentes (Grand-duc, hirondelles, etc.).

2. Réponse aux demandes d'informations ou d'avis des administrations

a) Manifestation Enduro E bike

Sollicitation d'avis et préconisations par M. MATHIEU Philippe de la DDT. Après lecture du dossier, pas de points particuliers à soulever ni préconisations.

3. Veille locale et alerte

Lors d'une visite terrain au niveau du hameau de Meysset dans le cadre de la demande de permis de construire de M. Anthony Duc, l'animatrice a constaté un aménagement temporaire du passage à gué sur le Monteillet qui ne semblait pas conforme avec la réglementation en vigueur (blocs de pierres sur une large distance stoppant totalement le cours de la rivière). L'animatrice a donc prévenu M. Duc de ce constat et qu'il devait rapidement y remédier sous peine d'être verbalisé. Le propriétaire a semblé compréhensif et a indiqué qu'il ne pensait pas que l'entreprise de travaux ferait un tel aménagement pour traverser le Monteillet.

Le 1^{er} février 2019, la DDT07 a reçu un courrier de dénonciation de dépôt de matériaux sur la commune de Rompon, dans le site natura 2000 B25-FR8201669-"Rompon, Ouvéze, Payre". L'animatrice s'est rendu sur place avec la DDT 21 mars. Le pôle eau de la DDT07 n'avait pas connaissance de ce dépôt, aucun dossier ne lui a été soumis. La bande de ripisylve a été abimée voir même coupée par endroit et les matériaux vont très ponctuellement dans le cours d'eau. Le 26 mars, les éléments ont été transmis à l'ONCFS.

AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES

1. Amélioration / compléments de connaissance sur le site

a) Complément de cartographie des habitats et des espèces végétales

Le DOCOB du site B25 et sa cartographie des habitats ont été validés en 2015. Des difficultés avaient été rencontrées avec le bureau d'étude chargé de la rédaction du DOCOB. Certains secteurs n'avaient pas du tout été cartographiés (secteur des grottes à chauves-souris et ENS de la Boissine) et les habitats de type tuffières n'avaient pas été inventoriés. Dans les années qui ont suivies, certains experts locaux ont également alerté la DDT sur le fait que de grandes surfaces d'habitat ouvert d'intérêt communautaire n'avaient pas été identifiées comme tel dans la cartographie du DOCOB. En 2019, pour toutes ces raisons, la structure animatrice et la DDT ont souhaité lancer une étude de complément de cartographie des habitats et des espèces végétales du site B25. Pour cela, des subventions ont été sollicitées dans le cadre du FEADER 7.10 à hauteur de 25 000 €. Celles-ci ont été attribuées par la Région le 24 septembre 2019.

L'animatrice a participé à la rédaction du cahier des charges, coordonné par la DDT, dès le mois de mai 2019. A savoir qu'en 2019, le département a fait réaliser la cartographie des habitats sur le secteur de la Boissine (classé ENS) par le Conservatoire Botanique National du Massif Central. Cette partie du site a donc été sortie de cahier des charges.

Un appel à candidatures a été transmis à plusieurs bureaux d'études et indépendants le 19 août 2019. La mairie a réceptionné trois offres : Mosaïque Environnement, CESAME et un groupement d'indépendants coordonné par Thomas Amodei. Avec l'aide de la DDT 07 (Martine Grivaud) et du CBN MC (Nicolas Bianchin), l'animatrice a effectué une analyse des offres, avec une grille de critères. Cette analyse a fait l'objet d'une réunion le vendredi 6 décembre avec l'animatrice du site B25, Martine Grivaud et Nicolas Bianchin. Le choix du prestataire retenu a ensuite été validé en conseil municipal. C'est le groupement d'indépendants qui a été retenu, à savoir Thomas Amodei, Mathieu Bidat et Julie Delavie pour un devis de 24 500, 00 € TTC.

Une réunion de lancement devrait avoir lieu courant février 2020 afin que le groupement présente son mode opératoire pour le terrain et puisse échanger techniquement avec le CBN MC afin d'être en adéquation avec le cahier des charges national.

b) Etude chiros intersites

Contexte

Ce projet rentre dans le cadre des fiches action SUI1 « réaliser des compléments d'inventaire pour les chiroptères et leurs habitats » et SUI2 « suivre l'évolution des colonies de chiroptères ».

Ces fiches actions étant proches ou complémentaires avec celles des deux sites partenaires (« B6 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents » et « B14 Massifs de Crussol, Soyons, Cornas, Châteaubourg »), une action commune de plus grande ampleur a été lancée en 2016.

Les inventaires de terrain ont eu lieu principalement durant l'année 2017.

En 2019

Après les relectures de chacun pour prendre en compte les derniers ajustements, une dernière réunion a eu lieu aux Ollières-sur-Eyrieux le 28 janvier 2019, en présence des animateurs des sites B25, B6 et B14, de la DDT 07 et de la LPO.

L'animatrice a effectué la demande de solde, puis l'action a été définitivement soldée le 18 novembre 2019.

c) Suivi d'une colonie de Petit-rhinolophe

Le 16 août 2017, une convention LPO « Refuge pour les chauves-souris » avait été signée avec un propriétaire à Rompon hameau de Lagarde. Il s'agit d'une colonie de reproduction de Petit-rhinolophe sous un des toits du hameau. Le 25 juillet 2018, l'animatrice avait effectué un deuxième comptage de la colonie, en compagnie des propriétaires. Le 6 août 2019 a eu lieu le troisième comptage, toujours en compagnie des propriétaires très motivés. Ce sont 66 individus femelles et jeunes confondus qui ont été dénombrés dans le grenier et 1 individu dans les caves. Les données ont été saisies dans la base de données LPO « DBChiros ».

d) Suivi des écrevisses à pattes blanches

Un inventaire sur les écrevisses à pattes blanches doit être réalisé sur le secteur de la vallée de l'Eyrieux en 2020. Guillaume Chevalier, animateur du site B6 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents » a proposé que d'autres animateurs se joignent à lui afin de partager les compétences et retours d'expérience. Au regard des enjeux importants sur cette espèce sur le site B25, il apparaît pertinent que l'animatrice du site B25 y participe.

e) Connaissance des odonates

En 2018, l'animatrice avait pris contact avec Aurélie Soisson, l'une des référentes du Plan Régional d'Actions Odonates afin de connaître les possibilités de financement d'actions sur les odonates *via* le PNA. Celle-ci a proposé d'apporter son expertise en termes d'enjeux et de priorités odonatologiques sur le site B25, mais il n'y a finalement pas eu de retour. Fin février 2019, l'animatrice a contacté la CAPCA (Emeric Charron) afin d'évoquer l'idée d'un co-financement potentiel et un portage mairie du Pouzin pour une étude odonates. Sa réponse a été « pourquoi pas » mais il faudrait que le périmètre ne soit pas uniquement celui du site N2000 mais puisse inclure l'Ouvèze aval (notamment secteur de renaturation de Rompon), une ZH sur Flaviac et la ZH les sources du Charalon, un affluent du Mézayon (une étude est en cours sur ce secteur). Emeric était sur le point de formaliser un programme d'actions sur 3 ans, financé à environ 50 % par l'agence de l'eau. L'idée a été évoquée d'inclure notre étude odonates au sein de ce programme mais Emeric pense que c'est quelque chose que l'on pourra toujours ajouter en cours de route et négocier avec l'agence de l'eau. Il a conseillé à l'animatrice de prendre contact avec Michael BALAY de l'Agence de l'eau RMC pour voir si ça serait finançable. Par ailleurs, l'agence de l'eau a lancé un appel à projet « trame turquoise » au sein duquel cette étude pourrait potentiellement s'inscrire. Avec les nombreux projets en cours, l'animatrice n'a finalement pas donné suite car le planning était suffisamment chargé pour le reste de l'année 2019.

Ce projet pourrait être relancé en 2020, en lien avec le service rivière de la CAPCA.

f) Reptiles, amphibiens et insectes

Des plaques à reptiles avaient été installées par l'animatrice en 2017 entre le hameau du Vieux-Rompon et le Couvent des chèvres. Le 9 avril 2019, l'animatrice a effectué un passage sur site par de bonnes conditions météo. Les plaques à reptiles ont été relevées sans rien donner. Ce même jour, certaines plaques de la Boissine, installées par le prestataire pour l'étude reptile commandée par le Département, ont été soulevées, sans succès. Cela était bien évidemment convenu avec le prestataire M. Grégory Deso de l'association AHPAM. En dehors des plaques, sur le domaine départemental, deux Lézards à deux raies et deux Lézards des murailles ont été observés. Les données ont été transmises au prestataire de l'étude, et saisies sur Faune Ardèche.

Profitant de la dynamique créée par l'étude naturaliste sur l'ENS de la Boissine, l'animatrice a réalisé plusieurs prospections de terrain afin d'apporter sa contribution aux inventaires herpétologiques, batrachologiques et entomologiques. Ainsi, l'animatrice a réalisé des relevés de terrain le 2 mai, le 16 mai et le 20 septembre.

2. Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)
3. Evaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)

a) Participation au programme STOC-EPS

En 2018, l'animatrice du site a souhaité démarrer une participation au suivi national des oiseaux communs par points d'écoute dit « STOC-EPS ». Pour cela, elle a pris contact avec le référent régional de ce suivi (Arthur Vernet, LPO AURA), afin qu'un carré de 2km/2km sur le site B25 lui soit attribué. Ensuite, l'animatrice a défini 10 points d'écoutes répartis selon les proportions d'habitats, et en fonction de l'accessibilité. Le protocole, pointu et standardisé, consiste à effectuer une écoute et une observation de 5 minutes sur chacun des 10 points, au moins deux fois dans le printemps, aux mêmes dates chaque années (à trois jours près) précocement et plus tardivement.

En 2019, une première matinée a été consacrée au repérage des points sur le terrain et au relevé des types d'habitats présents sur chaque point. Ensuite, le 19 avril 2019, une deuxième matinée a permis de réaliser le premier passage d'écoute/observation, et enfin une troisième matinée a été effectuée le 23 mai 2019 pour le second passage d'écoute/observation.

Les données 2019 ont été saisies sur un tableur spécifique en interne, mais n'ont pas encore été saisies sur la base de données LPO.

A priori, le MNHN n'exploite pas les données issues d'un carré non-aléatoire comme celui-ci pour les tendances nationales des oiseaux communs, mais utilisera les données pour d'autres types d'analyses. Il serait intéressant d'en savoir plus sur la manière dont les données ainsi récoltées seront valorisées. Par ailleurs, la DREAL AuRA souhaite pouvoir comparer les tendances régionales de la biodiversité dans et en dehors de sites Natura 2000. Cela ne sera possible que grâce à la multiplication de ce type d'initiatives au sein des sites Natura 2000.

b) Suivi de la grotte de Meysset

La grotte de Meysset se situe au cœur du site B25, sur la commune de Rompon. C'est une grotte à très fort enjeu pour les chauves-souris, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans la cadre d'une

mesure compensatoire de la société CEMEX, un projet de Réserve naturelle Régionale est en cours. La consultation publique a eu lieu en 2018. La Réserve a été officiellement créée en juin 2019.

Toujours dans le cadre de cette mesure compensatoire, la LPO est missionnée pour réaliser un suivi très complet sur les chiroptères de cette cavité. L'animatrice peut les contacter afin de participer aux comptages ou obtenir les données actualisées.

COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION

1. Sensibilisation auprès du grand public, des scolaires et des élus

a) Animations scolaires

LE POUZIN

Les écoliers à la rencontre des oiseaux migrateurs

Dans le cadre d'un projet portant sur la migration

tenariat le muni-iairs, les

27 élèves de CM2 de l'école élémentaire publique se sont rendus sur le site Natura 2000 de Printegarde le long de la ViaRhôna. Animée par Manon Eudes et Amanda Cocquelet, chargées de missions Natura 2000 à la mairie du Pouzin, cette sortie avait pour objectif de faire découvrir aux

élèves les différentes espèces d'oiseaux présentes sur le site. Munis de paires de jumelles et d'une longue-vue, les élèves ont observé canards colverts, sarcelles d'hiver, cygnes tuberculés, hérons cendrés, aigrettes, mouettes et goélands. Par ailleurs, un jeu de rôle a été proposé aux élèves pour comprendre les dangers auxquels les oiseaux migrateurs doivent faire face pendant leur voyage (prédateurs, éoliennes, urbanisation des zones naturelles...).



L'animatrice Natura 2000, Manon Eudes, montrant les oiseaux à la longue-vue aux élèves de CM2.

Image 1 : Extrait de l'article relatant de la sortie sur les oiseaux migrateurs paru dans le Dauphiné libéré le 19 mars 2019

En début d'année 2019, les animatrices N2000 de la mairie du Pouzin ont été sollicitées par Sophie Vareon de la bibliothèque municipale. Celle-ci souhaitait monter un projet autour de nouveaux albums jeunesse qui traitent de la migration des oiseaux. Elle imaginait inviter l'auteur et que nous animions une sortie terrain auprès des enfants de l'école publique. Une réunion a eu lieu le 11 février avec les deux animatrices et Sophie. Suite à cela, les animatrices ont préparé et réalisé une animation sur le thème de la migration des oiseaux pour deux classes de CM1-CM2. Deux demi-journées dans chaque classe ont permis d'apporter aux enfants les connaissances fondamentales sur la reconnaissance des oiseaux et le phénomène migratoire. Le 12 mars, une autre séance a permis aux élèves de l'école publique de se rendre sur le terrain sur le site de Printegarde pour observer les espèces d'oiseaux vivant près de la grande roselière. Cette sortie a été co-animée par les deux animatrices de Le Pouzin avec un atelier d'observation et un jeu grandeur nature sur la migration. La réflexion pédagogique autour de cette séquence d'animation a permis un franc succès auprès des enfants et de ce qu'ils ont pu retenir. L'institutrice s'est bien impliquée et a su valoriser et exploiter les éléments proposés par les animatrices N2000.

b) Intervention en bureau élargi de la municipalité du Pouzin

Après plusieurs demandes de l'animatrice pour venir présenter les projets en cours sur Natura 2000 au sein du bureau élargi de la municipalité du Pouzin, cela a pu se concrétiser le lundi 13 mai 2019. Cela a permis à la nouvelle animatrice du site D4 Amanda Cocquelet de se présenter, et les deux animatrices ont présenté les enjeux principaux et les actions mises en place sur les trois sites Natura 2000 que porte la commune à savoir ZPS12, B25 et D4. La plupart des élus s'est montré intéressé et a posé des questions. Cette intervention a permis aux élus de mieux comprendre en quoi consiste le métier d'animateur N2000, de mettre en valeur les compétences nécessaires au poste, et de découvrir des espèces remarquables comme le Blongios nain ou le Lézard ocellé. Instaurer une intervention régulière des animatrices au sein du bureau élargi (au moins 2 fois par an) serait une bonne chose.

c) Fête de la science 2019

Chaque année, l'Arche des métiers, basée au Cheylard organise et coordonne la Fête de la Science à l'échelle du département de l'Ardèche. Cet événement est basé sur :

- 1) la proposition d'un grand nombre d'animations sur tout le territoire ardéchois, tout au long d'une période de 3 semaines environ (fin septembre à mi-octobre),
- 2) un village des sciences départemental, le dernier week-end de la période, basé dans une ville différente chaque année.

L'évènement étant national et départemental, l'animatrice a proposé au réseau des animateurs de l'Ardèche de co-animer un stand lors du village des sciences. Finalement au regard de la charge de travail de l'animatrice du site B25, c'est Amanda Cocquelet qui a coordonné l'organisation de la FDS 2019.

6 octobre 2019, sortie nature « Découverte de la lône de Malatras » à Saint-Marcel-d'Ardèche (07) :

En collaboration avec l'animatrice du site Natura 2000 du site « Milieux alluviaux du Rhône aval », l'animatrice du B25 a préparé et animé une animation gratuite à destination du grand public sur les abords de la lône de Malatras sur la commune de Saint-Marcel-d'Ardèche. Le 26 septembre, l'animatrice s'est rendue avec Amanda Cocquelet sur le terrain identifié pour l'animation sur les lônes du Rhône à Saint-Marcel d'Ardèche afin de préparer l'animation.

Cette animation s'est déroulée sous forme d'une balade, ponctuée par des ateliers abordant les notions suivantes :

- histoire de l'aménagement du Rhône et de la restauration des lônes,
- fonctionnalités écologiques des lônes,
- importance des lônes pour l'homme et la biodiversité,
- présentation de certaines espèces inféodées aux lônes du Rhône.

Plusieurs supports pédagogiques ont été utilisés : schémas, photos, maquette filtration de l'eau etc.

La commune de Saint-Marcel-d'Ardèche et l'élue en charge de l'environnement ont activement relayé l'information sur la sortie. Au total, 36 personnes ont été au rendez-vous, dont 9 enfants. Le public était avant tout un public de locaux et de non-initiés à la connaissance et protection de la nature. A la fin de la balade, des échanges spontanés ont eu lieu entre les animatrices et les participants. Plusieurs d'entre eux ont exprimé leur satisfaction et leur intérêt pour le contenu et le déroulé de cette animation.

Le 12 et 13 octobre 2019, le village des sciences à Aubenas (07) :



Image 2 : Atelier sur les chauves-souris – Stand Natura 2000 au village des sciences 2019 à Aubenas

Cette année encore, 5 animateurs du réseau Natura 2000/ENS de l'Ardèche ont préparé les ateliers du stand N2000/ENS pour le village des sciences départemental. participé au village des sciences départemental : Anais Laurieux (Communauté de communes « Pays des Vans en Cévennes), Halla Johannesdottir et Isabelle Brenas (Etablissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche), Amanda Cocquelet et Manon Eudes (Mairie Le Pouzin). Cette préparation a nécessité de nombreux échanges par mails et téléphone, ainsi qu'une gestion logistique en lien avec Beez Event (prestataire logistique pour le village des sciences).

L'animatrice du site B25 devait participer à l'animation du stand le samedi 12 octobre, mais cela n'a pas pu être le cas en raison d'un arrêt maladie. Cette année, celui-ci avait lieu au lycée agricole Olivier de Serres à Aubenas.

Le stand était finalement organisé autour de trois ateliers :

- La « Bat-Vison » : petits et grands pouvaient s’immerger dans le monde des chauves-souris en se déplaçant dans l’espace les yeux bandés grâce à un système d’écholocation à l’instar d’un radar de recul d’une voiture,

- La « boîte aux menaces » : une boîte dans laquelle étaient disposés des objets du quotidien en lien avec des menaces pour les chauves-souris. A travers deux trous, le public pouvait insérer ses mains dans la boîte pour y deviner au toucher de quel objet il s’agissait. Un animateur aidait ensuite à faire le lien entre l’objet et les enjeux pour les chauves-souris,

- La « roue des idées reçues » : cette roue présentait plusieurs affirmations vraies ou fausses sur la ressource en eau et les espèces aquatiques. Le public était invité à tourner la roue et s’interroger sur l’affirmation sur laquelle il était tombé. L’animateur présent accompagnait les réflexions et apportait des compléments d’information sur chaque idée reçue.

Pour sa 10^{ème} édition, le village des sciences aura permis de toucher plus de 5 000 personnes le temps d’un week-end.

d) Soirée grand public sur le thème des chauves-souris à la médiathèque de Privas

Avec l’étude chiroptères inter-sites qui venait de se terminer et le Grand Prix Natura 2000 remporté au printemps 2019 dans la catégorie « Action de réseau et coopération intersites » pour cette étude, les chauves-souris étaient à l’honneur cette année. Dans cette continuité, la chargée de mission a souhaité organiser une soirée de sensibilisation grand public, sur la commune de Privas de préférence, et en partenariat avec un lieu culturel. La médiathèque de Privas a répondu positivement à la proposition de l’animatrice et s’est impliqué fortement dans l’organisation de la soirée : mise à disposition d’une salle et du matériel, décoration du hall sur le thème des chauves-souris et présentation de l’exposition chauves-souris de la LPO Drôme tout le mois de décembre, conception et distribution de l’affiche et des flyers de communication etc.



Figure 5 : Affiche de communication pour annoncer la soirée



Figure 4 : Hall d'entrée de la médiathèque de Privas, avec des décorations et une exposition spécifique sur les chauves-souris



Figure 3 : Anne Hengy conte des histoires sur les animaux de la forêt

Le budget disponible pour cette soirée (FEADER 7.63 animation 2019) était de 2 163,00 €. 1 935,00 € ont été effectivement utilisés.

L'animatrice a donc imaginé un déroulé en adéquation avec ce budget :

- 17h30 : contes « Au cœur de la nuit » par Anne Hengy,
- 18h30 : conférence sur les chauves-souris d'Ardèche par Thomas Deana de la LPO,
- 19h : projection du documentaire « Une vie de Grand rhinolophe » de Tanguy Stoecklé,
- 20h : discussion avec le réalisateur puis verre de l'amitié.

Les échanges ont été très riches et les questions nombreuses autour de ces petits mammifères menacés et protégés : « que mangent les chauves-souris ? », « est-ce gênant d'avoir des chauves-souris chez soi ? », « pourquoi les éoliennes peuvent tuer des chauves-souris ? ». Et voici quelques réponses : les chauves-souris de France métropolitaine se nourrissent exclusivement d'insectes. Elles n'apportent pas de nuisances dans vos caves et/ou combles. Le seul inconvénient est leur guano (crottes) qui s'accumule. Mais il peut être avantageusement récupéré avec une bêche car c'est un excellent engrais ! Les éoliennes percutent régulièrement des chauves-souris. En effet, le bout des pâles tournent parfois jusqu'à 230 km/h, et elles perçoivent principalement les obstacles faces à elles et non pas au-dessus ou en-dessous.

L'animatrice et la directrice de la médiathèque ont recueilli de nombreux compliments (même plusieurs semaines après l'événement) au sujet de cette soirée qui semble avoir été très appréciée des participants. Ce sont près de 80 personnes qui se sont succédées tout au long de la soirée. Il y avait une vingtaine d'enfants durant les contes.

2. Actions médiatiques

a) Lettre « Terres de Nature » centre et nord Ardèche Natura 2000/ENS

Depuis plusieurs années, les animateurs des sites Natura 2000 et ENS du sud Ardèche se sont mobilisés afin de créer une lettre d'informations commune « Terres de Nature ». Sur ce modèle et sous l'impulsion de la DDT 07, les animateurs du centre et nord Ardèche ont souhaités créer leur outil de communication commun : « Terres de Nature, la lettre des espaces naturels du centre et nord Ardèche ». Pour la conception de ce premier numéro, la mairie du Pouzin s'est proposée en tant que structure coordinatrice. De juin 2017 à mai 2018, l'animatrice du site B25 donc coordonné la conception et l'impression de ce numéro de 20 pages.

La cible de cette lettre d'information sont les habitants des communes des sites Natura 2000 et ENS, et l'objectif global est de donner envie aux lecteurs de découvrir le patrimoine naturel se trouvant à proximité de chez eux.

Cette première lettre « Terres de Nature nord et centre Ardèche » a été finalisée en avril 2018, et 3500 exemplaires ont été imprimés.

L'animatrice a organisé la répartition des exemplaires entre chaque animateur partenaire, puis la distribution était sous la responsabilité de chacun, au gré des événements et aussi en déposant des exemplaires en mairies et Offices de tourisme.



Figure 6 : Article sur le site B25 au sein du Terres de Nature nord et centre Ardèche

Début 2019, une deuxième impression de 10 000 exemplaires a été réalisée, et les demandes de subventions ont été soldées.

La distribution des exemplaires s'est poursuivie en 2019, mais il sera nécessaire de continuer en 2020 : redistribuer aux animateurs qui n'en ont plus, aux offices de tourisme, aux magasins d'alimentation bio, en mairie, lors de manifestations diverses (sport de pleine nature, fête de la science etc.).

b) Lettre « Terres de Nature » départemental

Contexte :

Suite aux retours d'expériences de ces deux lettres, l'une pour le territoire du sud Ardèche, l'autre pour les territoires centre et nord Ardèche, plusieurs constats ont pu être faits. En effet, malgré la bonne volonté et l'investissement de chacun, il existe des difficultés persistantes et récurrentes qui concernent principalement la distribution de l'outil, la non visibilité financière de l'opération d'une année sur l'autre, ou encore le déséquilibre de l'engagement financier de l'Etat et du Département entre les deux projets sud et nord. La DREAL a appuyé une volonté d'un format unique en 2019 du « Terres de Nature » en Ardèche, fruit de la collaboration étroite des ENS et de Natura 2000. L'ensemble des partenaires a accepté cette nouvelle échelle de travail, qui s'est révélé être une belle opportunité de resserrer les liens entre tous les animateurs N2000 et ENS du département.

Le pilotage et la coordination de ce projet est porté par la mairie de Le Pouzin. Un appui technique du département est attendu, notamment pour les marchés publics, le boîtage et la compétence communication. Manon Eudes et Anaïs Laurieux (animatrice Natura 2000 à la Communauté de Communes Pays des Vans en Cévennes) se sont portées volontaires pour assurer la coordination technique et administrative du projet.

Objectifs du projet :

Réaliser un magazine de 20 pages afin de :

- Faire connaître les actions menées sur les espaces naturels ardéchois et de mettre en valeur le travail des animateurs
- Sensibiliser la population aux enjeux de préservation de la biodiversité.

Le public ciblé est l'ensemble des habitants de l'Ardèche et dans une moindre mesure les résidences secondaires.

Animation du projet :

Le 18 janvier, en lien avec Wanda Mosse du service ENS du Département, l'animatrice a organisé et animé une réunion de lancement pour le projet Terres de Nature départemental. L'ensemble des animateurs N2000 et ENS de l'Ardèche était convié. Cette réunion a permis de définir collectivement le chemin de fer, c'est-à-dire les rubriques et les contenus généraux de chaque article, ainsi que le mode de gouvernance du projet. Tous les détails sont disponibles au sein du compte-rendu.

→ Coordination technique : Anaïs Laurieux et Manon Eudes

→ Coordination administrative : Manon Eudes

→ Prise de décisions en comité de rédaction : Anaïs Laurieux, Manon Eudes, Martine Grivaud DDT 07, Christophe Sautière département 07, Isabelle Seren service comm' département 07 + invités ponctuels en fonction des besoins,

→ définition des objectifs, de la gouvernance, du chemin de fer + validation finale du BAT : ensemble des animateurs N2000/ENS de l'Ardèche.

L'animatrice a géré de nombreuses tâches en tant que coordinatrice du projet :

- demandes de subvention puis d'acomptes auprès de l'Etat et du Département,
- rédaction d'une convention entre la commune du Pouzin et le département,
- gestion du marché public, à savoir la rédaction d'un cahier des charges pour chaque lot, l'analyse des offres, les réponses aux candidats etc., en lien avec le Directeur de la mairie,
- les comités de rédaction,
- la gestion du planning,
- la coordination de la rédaction des articles en lien avec les animateurs du réseau N2000/ENS de l'Ardèche et Isabelle Seren de la direction de la communication du Département.

Plus précisément concernant le marché, celui-ci est constitué de 4 lots : illustration, impression, distribution en zone rurale, distribution en zone urbaine. Les prestataires finalement retenus sont :

- Marion Jouffroy, illustratrice,
- Imprimerie Mordacq,
- La Poste Solution Business.

D'un point de vue technique le mode opératoire suivant a été mise en place pour la rédaction des articles. Chaque animateur a rédigé un à plusieurs articles sur lesquels il s'était porté volontaire en réunion plénière. Puis une fois le fond des articles validés par le Comité de rédaction, Isabelle Seren a proposé une réécriture adaptée au grand public. L'animatrice du site B25 a ensuite fait valider par téléphone les nouveaux articles à chaque rédacteur initial. Le dossier central qui devait être géré par un groupe d'animateurs a posé quelques problèmes car il était complexe. Finalement, c'est Guillaume Chevalier avec l'aide d'Anaïs Laurieux et Manon Eudes qui a retravaillé le dossier central en profondeur

En 2019, ce sont trois comités de rédaction qui ont été organisés par l'animatrice :

- 21 mars : point sur les subventions disponibles et le budget prévisionnel, point sur le graphisme et la rédaction des articles, point sur les aspects administratifs et leur calendrier – dont la convention entre la mairie du Pouzin et le département.
- 24 mai : point avancement et planning, validation de l'ensemble des articles sur le fond
- 5 septembre : présentation et analyse des offres et choix des prestataires, point sur le rétro-planning et les besoins en photo.

Un comité de rédaction est prévu début 2020 avec l'illustratrice afin de définir précisément nos besoins pour l'ensemble du magazine.

Les missions relatives à ce projet ont été globalement assez lourdes à gérer pour l'animatrice, notamment la partie marché public pour laquelle l'animatrice n'avait que peu d'expérience. Il sera important qu'à l'issue de ce projet, le réseau des animateurs ainsi que les financeurs s'interrogent sur le devenir de ce magazine, et de quel manière il pourra s'organiser à l'avenir, avec peut-être un portage administratif et financier par le département et un portage technique par le réseau des animateurs (toujours avec un binôme coordinateur ?).

A ce jour, la quasi-totalité des textes sont terminés. L'animatrice considère que le résultat à ce jour est de grande qualité et que le magazine promet d'être réussi. En effet, avec un effort de pédagogie/vulgarisation accru (compétences d'Isabelle Seren), et l'omniprésence de l'illustration, le grand public devrait être touché.

c) [Projet d'exposition itinérante commune aux animateurs Drôme/Ardèche](#)

Suite à la réunion réseau organisée par les animateurs de la Drôme et de l'Ardèche le 5 juillet 2018, un petit groupe d'animateurs (dont l'animatrice du site B25), coordonné par Camille Lebihan (animatrice Natura 2000 à la Communauté de communes du Diois), s'est organisé afin de concrétiser un projet d'exposition commune pour les animateurs de l'Ardèche et de la Drôme. L'idée serait d'avoir un jeu d'une dizaine de panneaux, robustes et facilement transportables, sur des sujets transversaux, permettant d'avoir de bons supports pour la tenue de stands par exemple. Le 28 novembre 2018, Camille Lebihan, Quentin Martinez (animateur Natura 2000 au PNR Baronnies provençales), Manon Eudes ainsi que Coralie Le Borgne ont rencontré les DDT Drôme et Ardèche afin de discuter d'une possibilité de financement de ce projet qui a été accordée.

Finalement il est convenu que c'est la Communauté de communes du Diois qui portera administrativement ce dossier. La réalisation de ce projet s'est organisé de façon assez similaire au projet « Terres de Nature », avec un comité de rédaction (animateurs volontaires + financeurs) et quelques réunions plénières où tous les animateurs N2000 Drôme et Ardèche sont conviés. L'animatrice du site B25 a souhaité intégrer le comité de rédaction et a donc suivi le projet à chaque étape et participé aux réunions suivantes :

- 13 mars 2019 : comité de rédaction au Pouzin : présentation et analyse des offres reçues suite à la consultation des entreprises faite par Camille, attentes des financeurs,
- 13 mai : commission plénière : rappel du contexte, définition de la gouvernance, définition des objectifs de l'exposition, définition de la forme de l'exposition, initiation travail sur le fond de l'exposition,
- 8 octobre 2019 : analyse deuxième consultation publique et choix des prestataires, travail sur le contenu des 6 panneaux, discussion et validation grandes lignes style graphique.

Un prochain comité de rédaction est prévu début 2020 afin de travailler avec l'illustratrice et la graphiste retenues.

d) [Sites web et page Facebook](#)

Au fur et à mesure de l'année, en fonction des sujets et actions en cours, l'animatrice publie des articles sur la page facebook de la mairie du Pouzin. Les documents de présentation et les CR des COPIL sont mis en ligne sur le site web de la mairie du Pouzin.

e) [Articles ponctuels dans la presse papier](#)

Dès que l'occasion se présente, l'animatrice n'hésite pas à contacter les correspondants locaux de la presse (Dauphiné Libéré, La Tribune, L'Hedbo d'Ardèche) afin de publier un article. En 2019, ce sont près d'une vingtaine d'articles qui ont été publiés au sujet des sites Natura 2000 B25, ZPS12, et D4. Certains articles sont disponibles en Annexes 2.

L'animatrice a également répondu à une interview sur RCF au sujet du chantier de génie écologique ayant eu lieu à la Boissine en juin 2019.

LA VIE MUNICIPALE

NATURA 2000

Un Grand Prix pour Natura 2000

Cette année, les animateurs et acteurs de trois sites Natura 2000 ardéchois (dont le site « Rompon, Ouvèze, Payre ») ont été sacrés « Grand Prix Natura 2000 » dans la catégorie « Action de réseau et coopération interites ». En effet, de 2017 à 2019, la Communauté de communes Rhône-Crussois, le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et la commune de Le Pouzin ont mutualisé leurs moyens et leurs compétences afin d'améliorer les connaissances locales sur les chauves-souris, et ainsi mieux les protéger. C'est l'association LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) qui a été engagée pour réaliser l'étude. Parmi les nombreux résultats : la découverte d'une femelle de Grand murin (espèce particulière et rare de chauves-souris) chassant les insectes la nuit sur le plateau de Vernoux, et passant

la journée à l'abri de la grotte de Meysset, à Rompon, pour élever ses jeunes avec le reste de la colonie. Cette information met en évidence la complémentarité des sites Natura 2000 voisins au regard des besoins des chauves-souris, capables de parcourir plusieurs dizaines de kilomètres chaque nuit.

La chargée de mission Manon Eudes, ainsi que Yann Vivat, en tant que nouveau Président du Comité de pilotage du site « Rompon, Ouvèze, Payre », ont présenté le projet lors de la remise des prix en juin dernier à Massy (91).

Natura 2000 : des actions pour soutenir le pastoralisme

Au printemps 2017, une concertation entre les différents acteurs du massif de Rompon avait été initiée dans le cadre de la démarche Natura 2000. Un enjeu prioritaire

était rapidement ressorti des discussions : le soutien et la pérennisation de l'activité pastorale. En effet, le pâturage des animaux domestiques (dans notre cas des moutons), maintient un paysage dit « ouvert », c'est-à-dire avec une végétation rase. Cela permet à la fois d'avoir une production agricole locale, mais également une biodiversité (faune et flore sauvage) typique et rare, le tout en réduisant le risque incendie.

C'est ainsi que quelques réunions de travail plus tard, des actions concrètes s'apprentent à voir le jour. En effet, afin de faciliter le travail de l'éleveur en place, et de favoriser le multi-usages sur le site (randonnée, chasse, élevage...), de nouveaux portails et portillons seront installés sur le plateau de Rompon. Certains de ces portails seront de type « passages canadiens », laissant passer des engins agricoles, mais empêchant les moutons de traverser, sans avoir besoin d'ouvrir et fermer une barrière, ce qui représente un gain de temps pour l'éleveur.

Une convention sera signée avec la commune de Le Pouzin (structure animatrice Natura 2000) afin que les travaux soient assurés par ses services techniques. Le chantier devrait démarrer à la fin de l'hiver, début 2020. Ce beau projet est cofinancé par la région AURA, l'Europe, ainsi que les communes de Rompon et Le Pouzin.



La remise des prix s'est déroulée le 20 juin dernier, à Massy (91), à l'occasion des Assises de la biodiversité.

Figure 7 : Article paru dans le bulletin municipal de Rompon "Rompon Mag" – décembre 2019

Un prix pour Natura 2000 et son étude des chauves-souris

Le site Natura 2000 situé sur la zone Rompon-Ouvéze-Payre a reçu un prix national pour son étude menée sur les chauves-souris.

Rompon, à Lys, le 10 juillet, pour lors le bilan de l'année, les membres du comité de pilotage du site Natura 2000 se sont réunis de leur récente réunion (sur par ailleurs), pour un travail effectué au bilan de l'année 2018 et se sont réunis dans les locaux qui accueillent Manon Eudes, cette responsable aux liens sans cesse noués généraux à l'air opposé de nombreux projets. Le plus important concerne le soutien à apporter au pastoralisme de la montagne de vives

Rompon. Afin de développer son activité agricole locale, des aménagements ont été effectués par les services techniques de la ville de Rompon. Des passages canadiens, ces grilles posées au sol et qui les laissent passer sans traverser, empêchent les portails vétustes et dévissent rendre le secteur sécurisé auprès des éleveurs.

Les papillons dans la vision

Sur le plan des études, un gros suivi des papillons est effectué depuis 2017 et Manon Eudes venait d'un bon côté qu'un protocole se mette en place sur le long terme. Lors d'une observation, un léopard a été observé à la Rivière. Quatre travaux ont été effectués pour lui assurer un gîte digne de sa mère et temps de faire passer l'espèce sur la zone, dans la région, des points d'écoute ont été installés pour détecter et repérer les espèces qui passent par cette portion de l'Ardèche.

Un magazine va prochainement sortir le jour du 2019. Tiré à 100 000 exemplaires, il dénotera de nombreuses informations sur la biodiversité en Ardèche. Une exposition itinérante est en cours de réalisation pour mettre en valeur le site Natura 2000 auprès du grand public. Le diagnostic de la montagne de vives Rompon sera également publié.

Pierre BIRNIEY



Manon Eudes lors de la présentation des actions. Photo de la DDT.

Le travail de réseau et de coopération reconnu

C'est une belle récompense pour leur travail qui ont reçu les animateurs et acteurs du site Natura 2000 Rompon-Ouvéze-Payre que sont le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, la communauté de communes Rhône-Crussois et la commune de Pouzin. L'étude menée sur les chauves-souris et présentée par Manon Eudes, animatrice, et Yann Vivat, président de comité de pilotage, a été sacrée « Grand Prix Natura 2000 » dans la catégorie Action de réseau, coopération interites de européenne, lors des assises de la biodiversité qui se tenaient à Massy (91), le 20 juin dernier. Une convention pour cette étude, menée depuis 2017, et qui a considérablement renforcé les liens entre tous les acteurs de la montagne pastorale de la zone.



Manon Eudes, les membres du comité de pilotage ont donné des plans de travail.

Figure 8 : article paru dans le Dauphiné Libéré du 11 juillet 2019

ARTICULATION DE N2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES

1. Gestion du Bassin Versant de l'Ouvèze

Le contrat de rivière Ouvèze était en phase de bilan et évaluation en 2017 et est désormais terminé. Les contrats de rivière n'étant plus les outils financiers privilégiés par l'Agence de l'Eau, le service rivière de la CAPCA a dû trouver un autre type de fonctionnement. En 2018, ils ont planifié une programmation sur 3 ans, avec des engagements financiers de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse. L'animatrice Natura 2000 est généralement associée aux réunions d'informations sur les études en cours. Cela a été le cas notamment sur une étude piscicole ayant fait l'objet d'un COPIL début 2019. Cela permet à l'animatrice de rappeler certains enjeux Natura 2000, de suivre les actions menées par la CAPCA et d'évaluer au fur et à mesure les opportunités de partenariats et/ou mutualisation.

Un des sujets en commun entre Natura 2000 et la CAPCA concerne la gestion des seuils pour la continuité écologique. Pour les seuils générateurs d'assecs sur le Mézayon, une étude a été lancée fin 2019.

L'animatrice a également été sollicitée par M. Emeric Charron à propos de l'installation d'un poulailler industriel proche du Mézayon, qui pourrait impacter les populations d'écrevisses à pattes blanches. L'animatrice a demandé des précisions, a suggéré que le porteur de projet serait probablement soumis à évaluation des incidences, et a proposé de se renseigner auprès du service instructeur, mais elle n'a pas eu plus de retours.

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, GOUVERNANCE DU SITE

1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes rendus

Le comité de pilotage local a eu lieu le matin du 10 juillet 2019 à la salle de la Neuve à Lyas. L'ordre du jour était le suivant :

- Projection d'un court-métrage sur Natura 2000 (Vallée des Gaves, Hautes-Pyrénées),
- Bilan de l'animation depuis septembre 2018 et projets en cours,
- Atelier participatif : vos priorités pour le territoire,
- Présentation des enjeux sur le Mézayon et la Bayonne par le service rivière de la CAPCA,
- Visite terrain sur le Mézayon (barrage de la Selve).

Le COPIL s'est clôturé autour d'un apéritif offert par la mairie, avec la participation de la Guinguette de la Neuve, pour fêter la réussite au Grands Prix Natura 2000 - 2019.

Pour l'atelier participatif, l'animatrice a proposé aux personnes présentes de noter sur un papier :

- Les projets passés ou en cours qui leur paraissent pertinents pour le territoire,
- Les idées d'actions prioritaires selon eux.

Il ressort que sur 26 papiers, 11 se rapportent à la communication et la sensibilisation, avec notamment la création d'outils numériques (vidéo...), le développement de l'éco-tourisme avec des parcours d'interprétation, les animations à l'attention des scolaires, la communication à destination des élus...

Le deuxième point qui semble ressortir concerne la concertation, le fait de n'oublier personne, de poursuivre nos échanges avec les acteurs locaux.

D'autres idées plus spécifiques ont été proposées : collaboration entre CEMEX et Natura 2000 pour la mise en pâturage sur le secteur de Meysset, aménagement de points d'eau pour la faune sur le plateau de Rompon avec l'ACCA, poursuivre les actions sur le pastoralisme,

Enfin, le dynamisme et les méthodes collaboratives de l'animatrice ont été soulignés.

Lors de la sortie terrain, les participants ont pu observer la grande hauteur du barrage de la Selve, ainsi que son état vétuste. Alexandre Saussac (service rivière CAPCA) a commenté la zone sans eau de surface en amont du barrage : l'eau s'infiltré dans les sédiments et s'écoule en pied de barrage, celui-ci étant endommagé. Le contraste avec la zone aval est saisissant. Avec l'eau de surface, la vie réapparaît. Ainsi les participants ont pu observer des libellules (*Calopteryx virgo* par exemple), des Ecrevisses à pattes blanches, des jeunes truites... Guillaume Chevalier, animateur Natura 2000 du site « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents » a expliqué comment reconnaître l'Ecrevisse à pattes blanche : forme triangulaire du rostre et présence d'une petite épine derrière chaque œil. La couleur de l'individu n'est pas un critère d'identification fiable étant donné qu'il dépend du milieu. Il a également évoqué son alimentation opportuniste constituée de végétaux et de petits invertébrés. Cette espèce est présente sur le Mézayon mais a subi un fort déclin il y a plusieurs années.

Dix-neuf participants étaient présents, ce qui est moins qu'en 2017 (trentaine de personnes), mais plus qu'en 2018 (13).

Un compte-rendu de séance a été transmis aux membres du COPIL.

2. Préparation du programme annuel, évaluation des besoins financiers, marchés publics

MISES A JOUR DU DOCOB

Sans objet

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB / BILAN D'ACTIVITE

1. Rapport d'activité annuel
2. Renseignement de SIN2

DIVERS / AUTRES

1. Participation aux journées du réseau N2000

a) Journées des animateurs Natura 2000 de la Drôme

Les sites de « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval » étant à cheval sur la Drôme, les animatrices N2000 du Pouzin ont été conviées à une rencontre du réseau drômois des animateurs N2000. La formule consistait en deux deux demi-journées et une nuit sur place afin de favoriser des moments de convivialité. Organisé par la DDT 26 à Villeperdrix, en lien avec l'animateur du PNR des Barronnies provençales, Quentin Martinez, ce séjour



s'est partagé entre des séquences en salle et sur le terrain. En salle, de nombreuses présentations des animateurs Natura 2000 et autres acteurs (CBN Alpin, LPO...) ont permis de présenter et de discuter des actions mises en place sur divers problématiques et différents sites. Ces échanges ont permis de relever des problématiques d'ordre organisationnel ou relationnel sur divers projets. Sur le terrain, Quentin Martinez a proposé une sortie pour observer les vautours et une visite d'une parcelle de prairie en restauration via des pratiques pastorales. L'animatrice du site B25 y a présenté la formation AFB « Gestion de conflits et négociation » qu'elle avait suivi en 2018 et qui lui avait paru extrêmement intéressante dans le cadre du métier d'animateur N2000. La formule deux demi-journées, une nuit sur place, alternance terrain/salle était vraiment réussie.

b) Réseau Natura 2000

En 2018 et 2019, contrairement à 2017, il n'y a pas eu de journée des animateurs de l'Ardèche organisée par la DDT07.

Il n'y a pas eu non plus de rencontres dédiées au réseau 07 ou au réseau 26-07 qui auraient pu être organisée par les animateurs eux-mêmes comme en 2018. Cependant, deux gros projets en réseau ont permis de maintenir et développer des liens étroits entre les animateurs, à savoir le magazine Terres de Nature pour le réseau ardéchois, et l'exposition commune itinérante pour le réseau Drôme-Ardèche.

2. Autres

L'animatrice s'est rendue au Colloque Eau et Biodiversité de l'Agence de l'eau RMC qui s'est déroulé à Lyon le 7 octobre 2019. Elle était en compagnie de Guillaume Chevalier animateur du site de la vallée de l'Eyrieux.



a) Grand Prix Natura 2000

En début d'année 2019, Guillaume Chevalier, animateur du site B6, a proposé à l'animatrice du site B25, ainsi qu'à Fabien Cayrat du site B14 de concourir pour les Grands Prix Natura 2000 nationaux 2019, dans la catégorie « Actions de réseau et coopération intersites », pour l'étude chiroptères intersites qui venait juste de se terminer. Après brève réflexion, nous sommes tombés d'accord pour candidater. Guillaume, Fabien, Manon et Martine Grivaud (DDT 07) se sont donc retrouvés le matin du 15 février 2019 afin de faire le bilan de l'étude chiros intersites et de réfléchir ensemble aux arguments à mettre en avant. En effet, notre candidature devait mettre en valeurs les atouts reproductibles et exemplaires de notre projet. Ensuite, l'animatrice du site B25 et Guillaume Chevalier se sont attelés à la rédaction du document de candidature. La candidature complète (6 pages), est disponible en Annexe 3.

Notre projet a ensuite été primé et nous avons été conviés à la remise des prix, le 20 juin 2019, à l'occasion des Assises de la Biodiversité qui se tenaient à Massy. Fabien Cayrat, Manon Eudes, Yann Vivat (Président COPIL B25), Antoine Le Bellec (Président site B14) et Dominique Gérard (élu référent à N2000 au Pouzin) se sont rendus sur place. Yann Vivat et Manon Eudes ont présentés un court diaporama avant de recevoir le prix des mains de Stéphanie Antoine, Directrice générale adjointe de l'AFB. Outre une reconnaissance officielle, ce prix nous donne la possibilité de réaliser un court métrage de 4 minutes, financé par l'AFB, au sujet de notre projet. Nous avons préparé le tournage pour l'automne 2019, mais la neige précoce et ses dégâts nous ont forcés à le décaler au printemps 2020. Cette préparation a nécessité de nombreux échanges entre les animateurs et avec le prestataire. Les animateurs ont pris soin de valoriser ce prix au niveau local, dans la presse, à l'occasion de leurs COPIL respectifs etc.

Une rencontre Natura 2000 spécialement organisée pour valoriser ce Grand Prix sera organisée début 2020 au Pouzin.



b) Fonctionnement de la structure

En interne à la mairie du Pouzin, les liens entre Natura 2000 et les autres services ne sont pas très bien formalisés. L'animatrice entretient des relations professionnelles assez ponctuelles avec les autres agents, par exemple avec les services comptabilité et ressources humaines au moment des demandes de solde. Des réunions de service sont organisées quasiment mensuellement. Elles sont l'occasion pour l'animatrice d'expliquer certaines actions en cours et de mieux comprendre les enjeux des missions quotidiennes de la mairie.

En ce qui concerne les élus, l'animatrice fait régulièrement des points d'étape avec Dominique Gérard, élu référent à Natura 2000. Ces points se font de manière assez informelle. Ils permettent d'entretenir la communication, les liens relationnels et la confiance. L'animatrice n'hésite pas non plus, dès que l'occasion se présente, de créer du lien avec d'autres élus, en les croisant dans les locaux. Il serait souhaitable que la chargée de mission puisse se rendre régulièrement en réunion de bureau d'élus afin de donner des nouvelles régulières des actions en cours.

Afin de renforcer les liens et la cohérence entre Natura 2000, les services de la mairie et les élus, la chargée de mission avait demandé dès les premiers mois en 2017, que se tiennent régulièrement, une réunion entre le Directeur Général des Services M. Avit, Dominique Gérard et elle-même. Cela n'a jamais été mis en place.

Habituellement, une réunion entre la mairie du Pouzin, la chargée de mission et la DDT07 est organisée en fin d'année. En 2018, celle-ci n'a pas eu lieu, par manque de temps, ni en 2019.

c) Accompagnement de la nouvelle animatrice du site Natura 2000 D4 et transmission de l'animation du site ZPS12

Le recrutement d'une nouvelle chargée de mission sans expérience professionnelle a nécessité un accompagnement soutenu de la part de l'animatrice du site B25 qui s'est déchargée du temps afin de manager, former et conseiller : gestion du planning, explication des missions usuelles, démarrage de nouveaux projets, informations historiques, contexte, indications et détails sur les jeux d'acteurs etc.

d) Missions usuelles liées au poste et à la structure porteuse

Dans le cadre de l'animation Natura2000, des actions courantes liées au fonctionnement du poste nécessitent le dégagement de temps pour :

- Suivi du temps de travail avec la saisie d'activité,
- Traitement des mails,
- Participation aux réunions d'équipe de la mairie de Le Pouzin,
- Installation de nouveaux équipements et entretien équipement (GPS, carburant, véhicules, ordinateurs...).

e) Formations professionnelles

Cette année, l'animatrice a réalisé une formation d'une semaine auprès de l'AFB : Découvrir le monde agricole. Formation très intéressante, de par son contenu (apports théoriques, visites d'exploitations etc.) et les rencontres d'autres professionnels du domaine.

BILAN DES ACTIONS MENEES ENTRE LE 1^{er} JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 2019

Action	2018	Opérateur	Financement
Gestion administrative et coordination de la mise en œuvre du DOCOB			
ADM 1 : Poste d'animation du site	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
Gestion des habitats naturels et habitats d'espèces IC ou prioritaires			
HAB 1 : Aménagement ou effacement de seuils d'origine anthropique	En cours	Service rivière CAPCA	/
HAB 4 – HAB 5 – Hab 6 : maintien des milieux ouverts	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation) + Plan Pastoral Territorial (Région, Europe, Rompon, Le Pouzin)
Suivis et amélioration des connaissances			
SUI1 : Réaliser des compléments d'inventaire pour les chiroptères	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT
SUI 6 : réaliser un inventaire des reptiles sur le site	Réalisé sur le secteur Boissine	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation) + Département qui a financé une étude
SUI 7 : Réaliser un suivi des lépidoptères du site	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
SUI 8 : Réaliser un inventaire sur les odonates	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
SUI 14 : Suivre l'évolution des populations d'Ecrevisses à pattes blanches	En cours	Service rivière CAPCA	/
Communication et sensibilisation			
COM 2 : Sensibiliser les acteurs	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
COM 1 : Diffusion d'un bulletin d'informations	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT

Tableau 5 : Synthèse des actions menées en 2019 sur le site Natura 2000 B25

RECAPITULATIF DU TEMPS DE TRAVAIL pour l'année 2019 – ZPS12 et B25

Le temps de travail de l'animatrice (en heures) a été récapitulé au sein du tableau ci-dessous.

Liste des Objectifs de développement durable	Nombre d'heures
1. Identifier, préserver et gérer le capital nature de l'Ardèche	43
2. Ouvrir et faire découvrir le patrimoine naturel de l'Ardèche	
3. Gérer le réseau des ENS/Natura 2000, financer et évaluer l'engagement départemental, l'animation et l'administratif	132,7
1.1 Maintien dans un bon état de conservation et/ou restauration des milieux ouverts et semi-ouverts, habitats d'intérêt communautaire et habitats d'espèces	84,9
1.2 Maintien dans un bon état de conservation et/ou restauration des cours d'eau, forêts alluviales, habitats d'intérêt communautaire et habitats d'espèces	11,5
1.3 Amélioration e la libre circulation des espèces aquatiques et du transport sédimentaires	
1.4 Maintien dans un bon état de conservation et/ou restauration des grottes et autres gîtes naturels ou artificiels à chiroptères	
1.5 Préservation des milieux boisés d'intérêt communautaire et habitats d'espèces par des actions différenciées	
1.6 Maintien dans un bon état de conservation des falaises et habitats des chauves-souris	
1.7 Acquisition et approfondissement des connaissances sur les habitats naturels et les espèces et leurs habitats	125,7
1.8 Maîtrise de la fréquentation (véhicules motorisés, promenade, grotte...)	
2.1 communication et sensibilisation aux enjeux du site pour une implication des acteurs locaux, des scolaires, des élus et du grand public	216,6
3.1 Animation, gestion administrative et coordination de la mise en œuvre du DOCOB	477,7
TOTAL	1092,1

Liste des actions Natura 2000	Nombre d'heures
0.1 arrêt maladie	99,6
0.2 congés	270,4
1. mise en oeuvre de la contractualisation : contrats, chartes, MAEc, assistance technique aux signataires	
1.1 Promotion/recherche des contrats natura 2000	
1.1.1 contrat natura 2000 forestiers	
1.1.2 contrat natura 2000 MAEc	
1.1.3 contrat natura 2000 nini.	
1.1.4 rédiger la Charte natura 2000 du site	
1.2 Accompagnement des chartes Natura 2000	
recenser les adhérents potentiels à la charte et promouvoir la charte	4
1.3 Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)	
1.4 Assistance technique et administrative aux bénéficiaires	
1.2.1 Contrat naturat 2000 : recenser les bénéficiaires prêt à mettre en œuvre des contrats, appui technique et administratif à la rédaction du contrat , préinstruction du contrat	
1.5 Suivi des opérations et bilans des actions contractuelles	
suivi des signatures des adhésions à la charte	
2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux /interventions éventuels hors contrats)	
2.1 Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisations ou participations à des réunions	
2.2 Participation /promotion de mesures administratives et réglementaires	
2.3 Participation /promotion de mesures foncières	
2.4 Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations	
2.5 Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats	
2.5.1 Conventionner avec les propriétaires, l'ONF et les communes en faveur de la libre évolution des forêts et la conservation d'îlots de sénescences	
2.5.2 Projets de soutien au pastoralisme	20,5
2.5.2.1 Installation de portails et passages canadiens (plateau de Rompon)	57,6
2.5.1.2 Réalisation d'un diagnostic pastoral par la chambre d'agriculture (plateau de Rompon)	8,7
2.5.3 Travaux expérimentaux en faveur des reptiles sur le secteur Boissine	11
3. Assistance évaluation d'incidences, veille écologique	
conseil pour la prise en compte de natura 2000, évaluation d'incidences, conseil au maître d'ouvrage Ou bureau d'études	19,7
3.1 Information, porter à connaissance / Conseils porteurs de projet	
porteurs de projet (photovoltaïque, camping, construction,...),	
3.2 Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations	
avis sur la compatibilité de certains projets ou travaux avec le site natura 2000	
3.3 Veille locale et alerte	1

4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site) préciser les études réalisées et les principaux résultats pour chacune des sous rubriques	
4.1 Amélioration /compléments de connaissance sur le site	10
4.1.1 Amélioration des connaissances sur les reptiles	16,2
4.1.2 Amélioration des connaissances sur les amphibiens	10,4
4.1.3 Complément de cartographie des habitats et espèces végétales	35,8
4.1.4 Etude inter-sites chiroptères (LPO Drôme)	6,5
4.2 Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)	
4.3 Evaluation (suivi de population d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)	14,5
4.3.1 Participation au suivi national des oiseaux communs STOC-EPS	27
4.3.2 Suivi de la population d'oiseaux d'eau hivernants sur le site	16,5
4.3.3 Suivi de la population des fauvelles paludicoles reproductrices sur le site	9
4.3.4 Suivi de la population de Blongios nain	5
5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties , site Internet...)	20,5
5.1 préciser les actions réalisées	
5.1.1 réunions d'information grand public (conférences, réunions,...), journée événementielle	
5.1.2 réunions d'information élus, conseils municipaux	5,5
5.1.3 propriétaires, exploitants agricoles, forestiers, autres professionnels	
5.1.4 Animation de sensibilisation grand public et animations scolaires	44,9
5.1.5 Médias divers (site web, articles de presse...)	18,5
5.1.6 Projet d'exposition commune N2000 Drôme/Ardèche	25
5.1.7 Terres de Nature	114,9
6. Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques (plans/ programmes, documents d'aménagement »nt, ENS, SAGE, etc)	
Identifier les espèces et les zones de développement des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sur les zones à enjeux	1
Participer à la définition de l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau	
Accompagnement et aide à la décision auprès du gestionnaire	33,7
6.1 préciser les programmes concernés	6,5
conseil pour les PLU ou autres documents d'urbanisme pour les communes ou les bureaux d'études	
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site	22

7.1 Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus	76
convocation copil préparation du copil, secrétariat	
présentation en copil du bilan d'activité	
présentation en copil du programme pour l'année en cours	
groupes de travail sur xxxxx	
7.2 Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics	
préparer les marchés d'assistance, ou sous-traitance	
Recherche de financements : autres (Agence de l'eau, région ; département..)	1,5
Recherche de financements : ETAT	
Recherche de financements : FEADER	72,9
Planification / gestion du temps	15,9
8. Mise à jour du DOCOB (toiletage ou révision du Docob) s'il y a lieu	3
proposition de modification du docob	
9. Suivi de la mise en oeuvre du Docob /Bilan d'activité	1
bilan annuel des actions et de l'animation du site	
bilan quantitatif et qualitatif des actions menées	
9.1 Rapport d'activité annuel	35,2
9.2 renseignement de SIN2 (logiciel de suiv des Docobs)	
10. Divers /Autres frais	45
10.1 Participation aux journées du réseau Natura 2000	14,9
participation au réseau des animateurs de sites en France, Auvergne-Rhône Alpes, en Ardèche	30
échanges avec des sites européens	
échanges avec les sites limitrophes	
10.2 Autres	8
stage, colloques	23,5
10.2.2 Participation aux Grands Prix Natura 2000 France	65,3
10.2.3 Echanges avec la DDT	29
10.2.4 Fonctionnement au sein de la structure	
Coordination d'équipe interne	47,2
Réunions de service	6
Réunions avec la hiérarchie (élu référent, DGS)	26,7
10.2.5 Gestion des mails	66,6
10.2.6 Temps relationnel partenaires	20,5
10.2.7 Bibliographie	12,5
10.3 formations	43

TOTAL	1579,6
--------------	--------

Monsieur le Maire de Rompon, Président du Comité de Pilotage du site B25

Yann VIVAT

ANNEXES

ANNEXE 1 : Compte-rendu du comité technique pour le projet d'installation de passages canadiens sur le plateau de Rompon – 8 février 2019

ANNEXE 2 : Exemples d'articles publiés dans la presse en 2019

ANNEXE 3 : Document de candidature pour les Grands Prix Natura 2000

ANNEXE 1 : Compte-rendu du comité technique pour le projet d'installation de passages canadiens sur le plateau de Rompon – 8 février 2019

Compte-rendu du Comité Technique du 8 février 2019

Objet : Comité Technique de l'axe de travail « Pérenniser et adapter l'activité pastorale sur la montagne du Vieux-Rompon » – Projet d'installation de passages canadiens, portail et portillons.

Lieux : Mairie de Le Pouzin (9h30-12h00)

Rédaction : Manon Eudes, Chargée de mission Natura 2000, commune de Le Pouzin

Présents :

NOM	PRENOM	FONCTION/STRUCTURE
AVENAS	Stéphane	Responsable Services Techniques Le Pouzin
DEBARD	Jean-Marc	CDRP07
DEMARD	Thierry	Agriculteur et ACCA Rompon
DUBOSC	Damien	ACCA de Le Pouzin
DUMETZ	Anne	Conseillère pastorale, Chambre d'agriculture
EUDES	Manon	Chargée de mission Natura 2000
GERARD	Dominique	Adjoint Le Pouzin
GUILLARD	Gilbert	Géologue
TROTEMANN	Pierre	APCSPRLP
VIVAT	Yann	Maire de Rompon

Excusés :

NOM	PRENOM	STRUCTURE
QUATREMERE	Gilles	CAPCA
ROUCHOUSE	Jean-Marc	Propriétaire
LE TURDU	Damien	Fédération escalade Ardèche
MOULIN	Gilbert	Adjoint commune Le Pouzin
AVIT	Lionel	DGS Le Pouzin
WARD	Issam	Conseiller municipal Rompon

Eléments de contexte :

Lors du premier Comité de concertation du 30 mai 2017, la vingtaine d'acteurs réunis autour de la table ont reconnu unanimement les fonctions et les richesses de la montagne de Rompon : faune/flore rare et protégée, lutte contre les incendies, mise en valeur du patrimoine historique, culturel et géologique, fonctions sociales récréatives (chasse, randonnée, escalade...). Chacun était également d'accord pour affirmer que ces fonctions dépendent fortement du pastoralisme, activité relativement fragile sur le plateau, puisqu'il n'y a plus qu'un seul éleveur sur le secteur.

Ainsi, nous sommes tombés d'accord sur l'importance d'initier des actions concertées, afin de garantir la pérennité de l'activité pastorale sur ce territoire, et afin de mettre en valeur les richesses du territoire.

Pour cela, plusieurs axes de travail avaient été identifiés :

- **soutien au pastoralisme et adaptation des pratiques** (objet principal de la réunion retranscrite dans ce compte-rendu),
- **préservation et amélioration de la biodiversité** (traité à titre informatif lors de cette réunion par le biais de la charte Natura 2000),
- valorisation patrimoniale (traité dans un autre groupe de travail).

Cette réunion fait suite au comité technique ayant eu lieu le 16 octobre 2017 (voir CR précédent) et ayant fait émerger un projet d'installation de passages canadiens, portail et portillons sur le plateau de Rompon, dans le but de faciliter l'activité pastorale, ainsi que le multi-usages. En amont de cette réunion, le projet a été dimensionné au regard des capacités financières des communes de Rompon et Le Pouzin. **Au début de la réunion, le projet prévoit 2 passages canadiens + portillons et un portail + portillon.**

Objectifs de la réunion

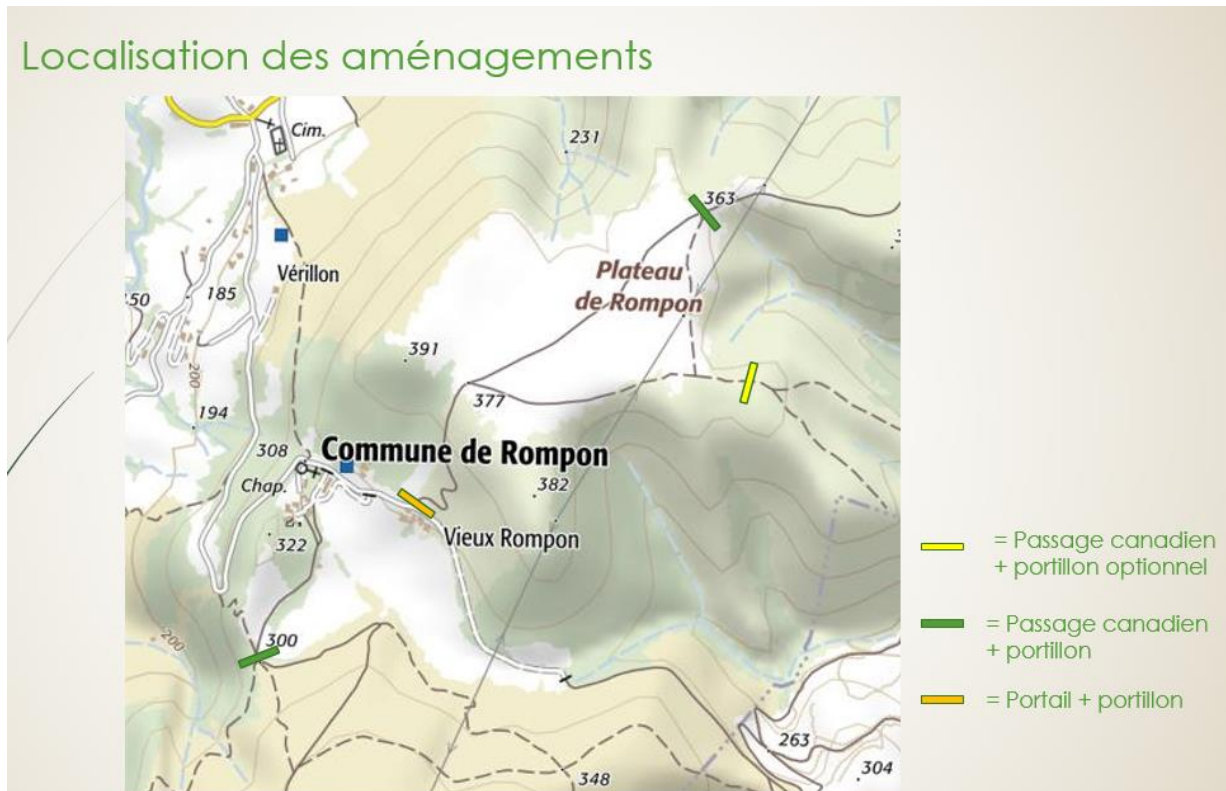
- 1) Validation de la localisation des aménagements
- 2) Echanges sur les solutions techniques et le budget prévisionnel – Pré-validation
- 3) Informations sur le projet de diagnostic pastoral du plateau de Rompon
- 4) Informations sur la Charte Natura 2000

Déroulement de la réunion

Le diaporama projeté lors de la réunion est transmis avec ce compte-rendu.

Localisation des aménagements

Au regard des usages du site, notamment activité pastorale et activité cynégétique, une localisation des aménagements a été proposée. Cette localisation est acceptée par tous. La localisation d'un passage canadien optionnel est également décidée collégalement. **La carte ci-dessous reprend la localisation des 3 ouvrages proposés initialement (en vert et orange), ainsi qu'un ouvrage optionnel (en jaune), qui sera installé à la condition que le projet bénéficie d'une subvention dans le cadre du Plan Pastoral Territorial du PNR des Monts d'Ardèche.**



1) Solutions techniques et financières

La commune de Rompon est maître d'ouvrage. L'installation des aménagements sera réalisée par les services techniques de Le Pouzin.

Stéphane Avenas, responsable des services techniques du Pouzin présente les solutions techniques et financières du projet.

La Métallerie Benezis a été pré-identifié (au regard de devis) en tant que fournisseur des passages canadiens, portail et portillons galvanisés. Concernant le calendrier du projet, l'idée serait de réaliser les installations à l'automne 2019.

Sur la base initiale de 2 passages canadiens + 2 portillons et d'un portail + un portillon, les 3 principales options envisageables pour l'installation des aménagements sont les suivantes :

OPTION 1 :

Passage canadien à maçonner – Ensemble du projet = environ 6300 euros HT + 5 à 7 jours de travail à deux agents communaux.

OPTION 2 :

Passage canadien sous forme de « caisson » à encastrer dans le sol, sans maçonnerie (ou très peu) – Ensemble du projet = environ 8100 euros HT + 4 à 5 jours à deux agents communaux.

OPTION 3 :

Pas d'achat de passages canadiens en kit, mais utilisation d'IPN à installer dans une fosse maçonnée. Tout à réaliser en régie. Non chiffré, mais probablement moins cher en matériel, mais plus lourd sur le plan technique et ressources humaines.

L'option 3 est écartée. Accord collégial pour privilégier l'option 2, mais la décision finale reviendra à la commune du Pouzin, en fonction des ressources humaines.

Question des portillons

Les portillons à fermeture automatique de chez Metallerie BENEZIS semblent bien adaptés aux besoins. Leur largeur est de 1,40 m ce qui permettrait le passage des chevaux, même bâtés.

Question de la fréquentation des véhicules motorisés

L'installation de passages canadiens pourrait potentiellement provoquer une intensification de la fréquentation du site par des engins motorisés (quads et motos notamment). La question a été soulevée et les acteurs locaux n'ont pas relevé de problématique forte sur ce sujet. La chargée de mission Natura 2000 a évoqué l'idée d'installer un ou plusieurs éco-compteur au niveau des nouveaux passages canadiens pour évaluer la fréquentation du site.

Question de l'entretien des aménagements

L'entretien à réaliser sur les aménagements semble assez léger et l'éleveur compte effectuer cet entretien au fur et à mesure des besoins.

Question des panneaux d'information sur le projet

Il est proposé que les panneaux d'informations soient de type « temporaires » (1 à 2 ans), posés directement sur les ouvrages, et informent du statut Natura 2000 du site, ainsi que des financeurs du projet. Les panneaux pourront également évoquer l'activité pastorale. La chambre d'agriculture et le PNR des Monts d'Ardèche aurait déjà travaillé sur un panneau type qui traite du pastoralisme. Il serait intéressant d'en prendre connaissance et de s'en inspirer.

Point sur le financement des aménagements

Initialement, il était prévu que le projet soit financé à part égale, en autofinancement, par les communes de Le Pouzin et Rompon. Lors de la réunion, la chambre d'agriculture informe les participants qu'à certaines conditions, le projet est éligible à une subvention (Département + FEADER), par le biais du Plan Pastoral. Cette subvention peut couvrir 70% du coût matériel du projet. Les participants et financeurs initiaux prennent note de cette information. **Il est décidé que la subvention sera demandée, sous réserve des points suivants : accord des propriétaires au droit des futurs ouvrages, l'accord de principe du département pour le financement, conformité du calendrier des différents comités décisionnels avec le calendrier du projet, la possibilité (en termes de ressources humaines) à la chambre d'agriculture d'accompagner le projet.**

2) Information diagnostic pastorale

Dans le cadre du programme Natura 2000, les communes de Rompon et du Pouzin souhaitent disposer d'un diagnostic pastoral du plateau de Rompon, afin de mieux connaître le potentiel pastoral, en lien avec les enjeux floristiques, afin de pouvoir orienter les futurs usages pastoraux.

Grâce au Plan pastoral, la chambre d'agriculture peut réaliser cette prestation à titre gratuit. Une journée de terrain sera donc programmée en avril et peut-être en été, pour réaliser ce diagnostic. **Ce travail se fera en lien avec la chargée de mission Natura 2000, le conservatoire botanique national du Massif Central, et l'éleveur. La synthèse qui sera produite permettra d'enrichir les connaissances locales sur le fonctionnement du territoire.**

3) Informations sur la Charte Natura 2000

La chargée de mission Natura 2000 informe les participants qu'une charte Natura 2000 « milieux ouverts » sera probablement signée avec l'éleveur, sur plusieurs hectares du plateau.

Le principe de la charte est de favoriser et valoriser les pratiques favorables à la biodiversité. L'engagement se fait sur 5 ans et n'entraîne pas de surcoût de gestion. Il permet de bénéficier de certaines exonérations fiscales. Les chartes Natura 2000 sont spécifiques à chaque site, et ont été rédigées dans le cadre du Document d'Objectifs. Il en existe pour chaque grand type de milieu et chaque type d'activité (exemples : activité cynégétique, spéléologie, escalade, randonnée...).

Prochainement, la chargée de mission et l'éleveur localiseront précisément sur le terrain les parcelles qui feront l'objet de la charte.

5) Suite à donner

Les éléments à traiter en priorité sont les suivants :

- Faire le point sur le foncier au droit des futurs aménagements et obtenir l'accord de chaque propriétaire,
- Faire un budget global au plus proche de la réalité des coûts en incluant le passage canadien optionnel,
- Demander un accord de principe auprès du département pour la subvention, sur la base du budget détaillé,
- Obtenir les informations sur le calendrier des instances décisionnelles pour la demande de subvention.

Découverte

BIODIVERSITÉ / À la Voulte-sur-Rhône, des suivis naturalistes ont permis de découvrir la présence d'un jeune Lézard ocellé *Timon lepidus* (Daudin 1802) dans le périmètre de l'espace naturel sensible (ENS) de La Boissine et du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre ». Des abris ont été construits par les élèves du CEFA de Montélimar afin de préserver l'espèce et favoriser sa reproduction.

Le Lézard ocellé sous protection

De couleurs jaune et verte parsemé de motifs noirs et de petits cercles (ocelles) bleus situés sur les flans, le Lézard ocellé *Timon lepidus* (Daudin 1802) n'a rien à voir avec le Lézard vert occidental *Lacerta bilineata*, beaucoup plus commun en Ardèche et reconnaissable par sa gorge bleue. Bien qu'il ne passe pas inaperçu, ce reptile se fait de plus en plus rare à observer. Il est inscrit sur la liste rouge des Reptiles d'Auvergne Rhône-Alpes, évalué « en danger ». On le retrouve également en Provence-Alpes-Côte

d'Azur, Midi-Pyrénées, jusqu'en Aquitaine et en Poitou-Charentes. Il est aussi présent sur la péninsule ibérique, au Portugal et en Espagne. Depuis avril dernier, on sait désormais qu'un jeune spécimen habite La Voulte-sur-Rhône, là où se superposent l'espace naturel sensible (ENS) de La Boissine et le site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre ». Ce Lézard ocellé a été repéré avec son habitat par Grégory Deso, herpéthologue à l'AHPAM*, grâce à des suivis naturalistes entrepris dans le cadre du plan de gestion de l'ENS.

Un habitat jugé trop précaire

Face à une telle découverte, des préconisations ont été prises pour améliorer les conditions nécessaires à la survie de ce jeune spécimen. Le gîte où il a trouvé refuge a été jugé trop petit et ne lui permettrait pas de passer l'hiver d'après Grégory Deso. Il serait âgé d'une petite année selon ce spécialiste qui estime que 7 à 8 autres reptiles issus de la même ponte pourraient être présents dans ce secteur. « Jusqu'à la fin de sa deuxième année, il reste particulièrement en danger », précise Manon Eudes, chargée de mission Natura 2000 à la mairie du Pouzin pour le site « Rompon, Ouvèze, Payre ». Seule solution : créer rapidement des gîtes mieux adaptés. « Nous avons bon espoir que d'autres reptiles de la même ponte aient réussi à survivre. L'idée est de suivre cette population dans le temps et de voir s'ils colonisent ces habitats », ajoute-t-elle.

Ce travail expérimental a été mené en juin en collaboration avec les élèves de seconde du Centre d'études forestières et agricoles (CEFA) de Montélimar dans le cadre d'une convention triennale avec le conseil départemental. Encadrés par trois de leurs professeurs, ils interviennent régulièrement sur ce site pour des travaux d'entretien de la végétation et d'aménagement visant à favoriser la biodiversité et la faune locale (lutte contre les espèces invasives tels que les jeunes pousses d'acacia et d'ailante, mise en valeur d'anciens pommiers, etc).



Le Lézard ocellé *Timon lepidus* (Daudin 1802) est reconnaissable par de petits cercles bleus (ocelles) situés sur ses flans.

Améliorer les conditions de vie de l'espèce

Pour construire les gîtes, il a fallu ouvrir le milieu où le reptile a été observé, débroussailler certaines zones, couper les chênes pubescents, enlever les branches et laisser les ramanents en faisant de petits tas d'un mètre de long sur 50 cm de largeur et de hauteur. Objectif : favoriser la présence d'insectes qui est sa principale source d'alimentation. Plutôt terrestre mais très agile, le Lézard ocellé peut être aussi ponctuellement attiré par les fruits (baies des genévriers, mures, etc). Les élèves ont donc pris soin de laisser les arbres fruitiers (cerisier Sainte-Lucie, genévrier, amandier, aubépine, rosier sauvage et poirier à feuilles d'amandier) qui se trouvaient à proximité des nouveaux habitats. Sur une zone pentue, dégagée et ensoleillée, trois refuges ont été constitués à proximité les uns des autres. Construits à l'aide de pierres, ils se composent chacun d'une chambre de 30 cm de diamètre dont le couloir d'entrée s'ouvre sur une petite dizaine de centimètres, plein Est. Les sols des habitats ont été décaissés pour apporter une meilleure régulation thermique et éviter le gel d'hiver. Une pierre plate

et large fait office de toit, que les élèves ont recouvert de terre pour isoler l'intérieur pendant l'hiver.

Sensibiliser et favoriser des réflexes

« Ce type d'expérience est importante et très intéressante pour les élèves. Nous avons la technique mais nous sommes encore trop théorique dans l'enseignement agricole et général pour que les jeunes puissent s'approprier l'écosystème. Nous avons aussi besoin de spécialistes comme Manon Eudes et Grégory Deso car il y a une vraie technicité dans ce type de projet. On est dans du génie écologique extrêmement concret », constate Nicolas Parrain, leur professeur référent au CEFA. Entre sensibilisation et pédagogie : « L'intérêt était d'intégrer cette création d'habitat sur l'intervention de gestion courante que les élèves réalisent habituellement avec tous les partenaires associés », rajoute Manon Eudes. « L'idée aujourd'hui est aussi de favoriser des réflexes sur des actions concrètes de lutte contre l'érosion de la biodiversité. »

Analys Lévêque

1. Association herpétologique de Provence-Alpes-Méditerranée.



Des élèves du CEFA de Montélimar, avec leur professeur référent, Nicolas Parrain, des chargés de mission de l'ENS de La Boissine, André-Claude Crumière, et du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre », Manon Eudes, et le conseiller départemental du canton de Rhône-Eyrieux Christian Ferroussier.

PORTRAIT / Bien qu'il y soit encore méconnu, ce reptile est aussi présent dans le nord du département et dans la Drôme. Portrait robot d'un lézard pas comme les autres.

« Approfondir nos connaissances sur ce reptile »

Mesurant entre 55 et 80 cm de long à l'âge adulte, le Lézard ocellé n'a rien de l'iguane bien qu'il surprenne par ses vives couleurs. C'est le plus grand lézard que l'on peut apercevoir sur le territoire européen. Il est habituellement présent dans des milieux secs et méditerranéens. Espèce de sauriens de la famille des Lacertidae, ce reptile est diurne et extrêmement fidèle à son abri qu'il apprécie sur les coteaux exposés au soleil, explique Manon Eudes, chargée de mission Natura 2000. Ses déplacements sont étroitement liés à ceux du soleil auquel il s'expose le matin pour stabiliser sa température interne avant d'aller chasser. En cas de fortes chaleurs, il reste tapi dans son gîte et n'en sort qu'en fin de journée. Son refuge est donc particulièrement important pour sa survie. Il utilise habituellement des murs de pierres sèches, les terriers d'autres animaux comme ceux des



Manon Eudes, chargée de mission à la mairie du Pouzin pour le site « Rompon, Ouvèze, Payre ».

lapins de garenne, des failles ou des trous naturellement présents dans la roche. Selon sa taille, il change de gîte en grandissant et les aménage à l'aide de ses griffes. Sauf qu'à La Boissine, ce type d'abris se fait de plus en plus rare.

Prédateurs

Les principaux prédateurs du Lézard ocellé adulte sont les gros serpents, particulièrement la Couleuvre de Montpellier qui est présente sur la

moitié sud de l'Ardèche. Le reptile est également l'un des mets favoris du rapace Circaète Jean-le-Blanc. Les plus jeunes lézards sont quant à eux vulnérables à de nombreux prédateurs : sangliers, fouines, blaireaux... D'autres populations de Lézard ocellé ont été repérées sur le plateau et la montagne du vieux Rompon, dans la vallée de l'Eyrieux, mais aussi au nord à Tain-l'Hermitage. Dans le département voisin, il est présent en Drôme provençale et dans les Baronnies provençales. « Nous avons vraiment besoin d'approfondir nos connaissances sur ce reptile. Il est fort possible qu'il y en ait dans les contreforts du Vercors mais l'espèce est encore peu connue dans la Drôme », rajoute Manon Eudes. « En suivant l'évolution des cercles bleus qui sont situés sur leurs flans, on peut identifier chaque individu. C'est vraiment typique. Lors de suivi, on peut observer leur âge, parfois de 15 ans jusqu'à 35 ans en captivité. C'est une espèce qui peut vivre longtemps. »

Un laboratoire environnementaliste

L'espace naturel sensible (ENS) de La Boissine est le lieu de différentes actions environnementales menées depuis son acquisition par le Département de l'Ardèche en 2015, telle que la création d'un verger conservatoire. Prévu sur une parcelle de 9 000 m², ce verger se compose de 300 arbres fruitiers issus de 10 espèces différentes qui sont conduits en agriculture biologique. La conservation et une meilleure connaissance du patrimoine géologique du site sont indispensables pour maintenir et améliorer la diversité des milieux naturels. Ces étapes sont également essentielles pour valoriser le site d'un point de vue pédagogique et touristique.

Dans le cadre du futur plan de gestion pour 2020-2024, une évaluation environnementale scientifique est effectuée cette année, entre avril et octobre. Divers suivis naturalistes sont réalisés sur les espèces présentes sur l'ENS de La Boissine ou

susceptibles de l'être : serpents et lézards, chauve-souris, oiseaux, coléoptères, papillons, criquets et sauterelles, odonates... Objectif : mieux connaître l'évolution des populations afin de mettre en œuvre des actions les plus pertinentes possibles. Une cartographie de l'évolution des habitats, comme ceux du Lézard ocellé, est aussi en cours de réalisation.

« C'est un laboratoire environnementaliste, résume Christian Ferroussier, conseiller départemental du canton de Rhône-Eyrieux. Aujourd'hui, nous sommes capables de suivre toutes ces espèces et de les faire découvrir aux visiteurs, notamment les plus jeunes. Il est important de les sensibiliser assez tôt à la protection de la nature d'une manière intelligente. » Dans quelques mois, un programme de sensibilisation sera construit avec les partenaires du territoire spécialisés sur la protection des espèces afin de proposer de partager ces connaissances au plus grand nombre. »

Figure 9 : Article de l'Avenir agricole - 4 juillet 2019

Lézard ocellé : un nouvel habitant à la Boissine

Pour accueillir ce nouveau protégé de La Boissine, des élèves de Montélimar ont travaillé sur un habitat favorable à la survie du lézard ocellé.

Jeudi 13 juin, Christian Féroussier, conseiller départemental et président de l'Espace naturel sensible (ENS) La Boissine est allé, avec le chargé de mission, André-Claude Crumière, à la rencontre de la classe du centre d'études forestières et agricoles (Cefa) de Montélimar en charge de l'entretien du site ENS de La Boissine.

Au programme du jour : gestion des végétaux et la construction d'abris pour un lézard ocellé, petit hôte du site, découvert à la fin du mois de mai, issu d'une espèce rare du secteur.

Le Département a acquis, depuis 2005, 36 hectares sur l'espace naturel sensible (ENS) de La Boissine. Des actions pour sa gestion et son suivi écologique ainsi que pour l'accueil du public ont été proposées.

Différentes actions ont été menées depuis, à l'image de la création du verger conservatoire prévu sur une parcelle d'environ 9 000 m² et représentant 300 arbres fruitiers de 10



Le gîte pour accueillir le lézard ocellé est terminé, notamment grâce aux élèves de Cefa.

espèces différentes, conduits en agriculture biologique.

■ Un nouveau plan de gestion et un nouvel habitant

Préalablement à l'élaboration du plan de gestion 2020-2024, le Département a engagé des suivis naturalistes qui se déroulent d'avril à octobre, dont les suivis herpétologiques (serpents et lézards).

Dans le cadre de ces suivis, Grégory Deso, herpétologue, choisi notamment pour ses connaissances du territoire ardéchois, a repéré, en mai, un jeune lézard ocellé, pour la première fois sur le site de La Boissine.

Ce jeune représentant de

la plus grande espèce de lézard d'Europe a trouvé un refuge trop précaire qui ne lui permettra pas de passer l'hiver.

Sur les conseils du spécialiste, le Département a proposé que des élèves du Cefa interviennent, avec un professeur, afin de créer les conditions favorables à la survie de ce jeune lézard ocellé.

Ce travail expérimental consistera à créer des gîtes refuges à l'aide de pierres et de laisser en l'état les végétaux susceptibles de fournir de la nourriture au jeune protégé : cerisier Sainte-Lucie, genévrier, amandier, aubépine, rosier sauvage et poirier à feuilles d'amandier.

Roger MARTINEZ



Le plus grand lézard d'Europe

Connaissez-vous le plus grand lézard d'Europe ? Il s'agit du lézard ocellé. On le reconnaît à coup sûr grâce à ses points bleus sur les flancs, que l'on appelle ocelles. Sa carrure est impressionnante puisqu'il peut mesurer jusqu'à 70 cm avec la queue. Ce lézard menacé vit principalement dans des zones méditerranéennes. Il apprécie les garrigues bien ensoleillées avec des murets de pierres sèches dans lesquels il peut faire son gîte, et auquel il reste fidèle. Il est très difficile à observer car sa très bonne vue lui permet, à la moindre alerte, de se glisser dans son gîte, aussi rapidement que silencieusement. Côté alimentation, ce lézard se délecte principalement d'insectes et d'escargots, ce qui en fait un parfait aide-jar-



Jeune Lézard ocellé repéré sur le site sur le site de la Boissine. Photo Grégory Deso

dinier. On peut le confondre avec le lézard vert, moins rapide et plus bruyant, avec ses écailles vertes vives et une langue bleue.

Si vous pensez avoir observé un lézard ocellé, n'oubliez pas de prendre une photo, et contactez Nicolas Parrain et/ou Manon Eudes animatrice Natura 2000 à m.eudes@lepouzln.fr.

Figure 10 : Article du Dauphiné Libéré du 15 juin 2019

Un prix pour Natura 2000 et son étude des chauves-souris

Le site Natura 2000 situé sur la zone Rompon-Ouvèze-Payre a reçu un prix national pour son étude menée sur les chauves-souris.

Réunis à Lyas, le 10 juillet, pour faire le bilan de l'année, les membres du comité de pilotage du site Natura 2000 se sont félicités de leur récente réussite (lire par ailleurs), mais ont surtout procédé au bilan de l'année 2018 et se sont projetés dans les années qui viennent. Menée par Manon Eudes, cette rencontre aux faux airs d'assemblée générale a fait apparaître de nouveaux projets. Le plus important concerne le soutien à apporter au pastoralisme de la montagne du vieux

Rompon. Afin de développer une production agricole locale, des aménagements ont été effectués par les services techniques de la ville du Pouzin. Des passages canadiens, ces grilles posées au sol et que les bêtes n'osent pas traverser, remplacent les portails vétustes et devraient rendre le secteur attractif auprès des éleveurs.

Les papillons dans le viseur

Sur le plan des études, un gros suivi des papillons est effectué depuis 2017 et Manon Eudes verrait d'un bon œil qu'un protocole se mette en place sur le long terme. Lors d'une observation, un lézard ocellé a été découvert à la Boissine. Quel-

ques travaux ont été effectués pour lui aménager un gîte digne de ce nom et tenter de faire perdurer l'espèce sur la zone. Enfin, durant la migration, des points d'écoute ont été installés pour tenter de répertorier les espèces qui passent par cette portion de l'Ardèche.

Un magazine va prochainement voir le jour, fin 2019. Tiré à 160 000 exemplaires, il donnera de nombreuses informations sur la biodiversité en Ardèche. Une exposition itinérante est en cours de création pour mettre encore plus en avant la démarche Natura 2000 auprès du grand public. Le diagnostic de la montagne du vieux Rompon sera également poursuivi.



Pierre BRUNET Manon Eudes lors de la présentation des actions. Photos Le DL/P.B.

Figure 11 : Article du Dauphiné Libéré pour le COPIL du site B25 et la valorisation du Grand Prix N2000 - 11 juillet 2019



Un Grand Prix pour Natura 2000

Cette année, les animateurs et acteurs de trois sites Natura 2000 ardéchois (dont le site « Rompon, Ouvèze, Payre ») ont été sacrés « Grand Prix Natura 2000 » dans la catégorie « Action de réseau et coopération intersites ». En effet, de 2017 à 2019, la Communauté de communes Rhône-Crussol, le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et la commune de Le Pouzin ont mutualisé leurs moyens et leurs compétences afin d'améliorer les connaissances locales sur les chauves-souris, et ainsi mieux les protéger. C'est l'association LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) qui a été engagée pour réaliser l'étude. Parmi les nombreux résultats : la découverte d'une femelle de Grand murin (espèce particulière et rare de chauves-souris) chassant les insectes la nuit sur le plateau de Vernoux, et passant

la journée à l'abri de la grotte de Meysset, à Rompon, pour élever ses jeunes avec le reste de la colonie. Cette information met en évidence la complémentarité des sites Natura 2000 voisins au regard des besoins des chauves-souris, capables de parcourir plusieurs dizaines de kilomètres chaque nuit.

La chargée de mission Manon Eudes, ainsi que Yann Vivat, en tant que nouveau Président du Comité de pilotage du site « Rompon, Ouvèze, Payre », ont présenté le projet lors de la remise des prix en juin dernier à Massy (91).

Natura 2000 : des actions pour soutenir le pastoralisme

Au printemps 2017, une concertation entre les différents acteurs du massif de Rompon avait été initiée dans le cadre de la démarche Natura 2000. Un enjeu prioritaire

était rapidement ressorti des discussions : le soutien et la pérennisation de l'activité pastorale. En effet, le pâturage des animaux domestiques (dans notre cas des moutons), maintient un paysage dit « ouvert », c'est-à-dire avec une végétation rase. Cela permet à la fois d'avoir une production agricole locale, mais également une biodiversité (faune et flore sauvage) typique et rare, le tout en réduisant le risque incendie.

C'est ainsi que quelques réunions de travail plus tard, des actions concrètes s'apprentent à voir le jour. En effet, afin de faciliter le travail de l'éleveur en place, et de favoriser le multi-usages sur le site (randonnée, chasse, élevage...), de nouveaux portails et portillons seront installés sur le plateau de Rompon. Certains de ces portails seront de type « passages canadiens », laissant passer des engins agricoles, mais empêchant les moutons de traverser, sans avoir besoin d'ouvrir et fermer une barrière, ce qui représente un gain de temps pour l'éleveur.

Une convention sera signée avec la commune de Le Pouzin (structure animatrice Natura 2000) afin que les travaux soient assurés par ses services techniques. Le chantier devrait démarrer à la fin de l'hiver, début 2020. Ce beau projet est cofinancé par la région AURA, l'Europe, ainsi que les communes de Rompon et Le Pouzin.



La remise des prix s'est déroulée le 20 juin dernier, à Massy (91), à l'occasion des Assises de la Biodiversité.

Figure 12 : Romon Mag n° 30

Natura 2000

UN AVENIR À CONSTRUIRE POUR LA MONTAGNE DU VIEUX-ROMPON

Depuis le printemps 2017, une nouvelle dynamique a émergé autour de la montagne du Vieux-Rompon. En effet, dans le cadre de Natura 2000, plusieurs réunions, ouvertes à toutes les personnes intéressées, ont eu lieu. Ces réunions avaient pour objet d'identifier les différentes composantes du site (patrimoines, usages, activités économiques...) et de proposer des solutions pour un équilibre et une valorisation durable du site, dans le respect de l'environnement.



Mais au fait, qu'est-ce que Natura 2000 ?

Il s'agit d'un réseau de sites naturels, à l'échelle de l'Europe, qui ont été choisis pour la richesse de leur faune et leur flore (= biodiversité) ; et c'est le cas de la montagne du Vieux-Rompon (voir carte) ! Ce statut « Natura 2000 » permet au territoire de recevoir des subventions de l'Europe et de l'Etat dans le but de préserver la biodiversité du site, en équilibre avec les activités socio-économiques locales. Il n'y a pas d'interdictions dans Natura 2000, mais des outils de gestion, de concertation, et de sensibilisation, au service de tous !

Deux étudiants à la rencontre du territoire

A la suite de ces réunions, les participants ont pris la décision d'accueillir en stage deux étudiants en Licence Pro du Pradet (Mirabel), afin de mener un diagnostic territorial. Ainsi, Romane Taraud et Tom Course sont arrivés en mars 2018 pour une période de 3 mois. La plus grande partie de leur travail a consisté à mener des entretiens avec les personnes impliquées sur le site (représentants d'associations, élus, usagers, scientifiques...), et à recueillir les réponses de 111 habitants du territoire à un questionnaire mis en ligne pour l'occasion. Les étudiants ont particulièrement apprécié l'accueil qui leur a été réservé, les échanges humains, et l'enthousiasme autour de ce projet.



Zone d'étude du projet de valorisation de la montagne du Vieux Rompon



Une dynamique qui se poursuit

En lien avec les résultats de leurs études et leur analyse du contexte local, les étudiants ont proposé, lors d'une restitution publique le 17 mai 2018, un plan d'actions en 3 axes :

- Promouvoir l'activité agricole, notamment le pastoralisme, activité structurante sur le site,
- Restaurer et valoriser le hameau du Vieux-Rompon,
- Permettre au public la découverte des richesses du site (exemples : mise en place d'un sentier d'interprétation ou de petits événements culturels).

Ces pistes de réflexion seront étudiées et discutées lors de prochains comités de concertation, toujours avec le souhait de préserver la qualité extraordinaire de la montagne du Vieux-Rompon.

N'hésitez pas à vous impliquer : tout citoyen peut demander à être associé aux prochains comités. Pour cela, veuillez prendre contact avec Manon Eudes (natura2000@lepouzin.fr / 0475638148).

L'équipe municipale tient à remercier la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche pour le financement des stages universitaires, ainsi que la chargée de mission Natura 2000 de la commune du Pouzin qui a assuré l'encadrement humain et technique des deux étudiants.

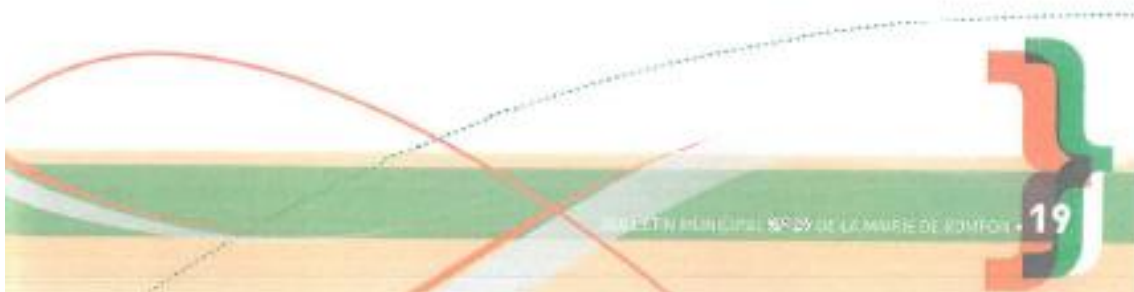


Figure 13 : Rmpon Mag - n° 29

La grotte de Meysset

La grotte de Meysset, située sur le plateau de Rompon, est connue de longue date pour son occupation par les chauves-souris. Le Dr Balazuc mentionnait déjà sa connaissance dans les années 1940.

Les inventaires et les suivis réalisés depuis quelques années ont permis d'affiner la connaissance de ce site et son intérêt pour les chiroptères. Cette grotte revêt un intérêt majeur pour leur conservation à l'échelle locale mais bien au-delà au regard du nombre d'espèces présentes et des effectifs en place. Dix espèces sur les trente de la région Auvergne-Rhône-Alpes fréquentent la grotte. La cavité est occupée par des colonies tout au long de l'année avec des effectifs pouvant atteindre 1500 individus. Parmi les espèces présentes on peut citer le petit et le grand murin qui s'y reproduisent ou le minioptère de Schreibers qui est présent en groupes importants au printemps ou à l'automne.

Au-delà de son classement au titre du réseau Natura 2000, une démarche de préservation du site est actuellement en cours. En 2014, une société d'exploitation de carrières a acheté les terrains du site dans le cadre de mesures compensatoires et a une obligation d'assurer la protection de la grotte dans le long terme. En parallèle, la Région Auvergne-Rhône-Alpes en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux étudie actuellement le classement de cette grotte remarquable en Réserve Naturelle Régionale. Une consultation publique est actuellement en cours et devrait aboutir au classement de cette grotte en Réserve naturelle dans le courant de l'année 2019.

La grotte de Meysset est un site sensible et fragile. L'avenir des populations de chauves-souris dépend notamment de la tranquillité qu'elles trouvent dans cette grotte. Des dérangements pourraient conduire à l'abandon du site ou mettraient en péril la reproduction des espèces. Nous invitons le plus grand nombre à ne pas aller visiter cette grotte et respecter sa quiétude. Merci.

Stéphane VINCENT
LPO Drôme



Figure 14 : Article Rompon Mag - n° 29

Grand Prix Natura 2000 – Concours 2019-02-04

Candidature en référence aux Catégories 3 et 4

Etude d'amélioration des connaissances écologiques sur les chauves-souris portée collégalement par trois structures animatrices à l'échelle de trois sites Natura 2000 localisés en Centre Ardèche

PNR des Monts d'Ardèche/Com de Com Rhône-Crussol/Mairie de Le Pouzin

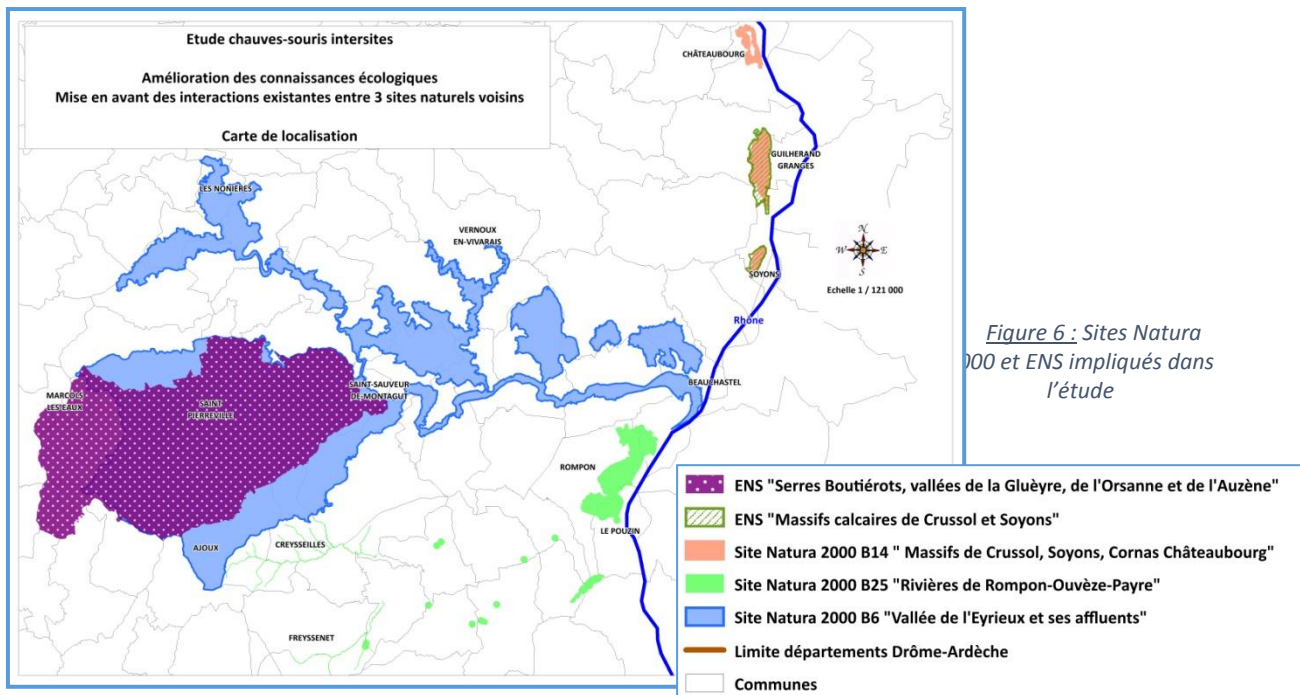
Préambule

Portée par trois structures animatrices différentes, l'action que nous soumettons aujourd'hui aux Grands Prix Natura 2000 se rapporte à une étude d'amélioration des connaissances sur les chauves-souris. Il nous a semblé intéressant de **partager notre retour d'expérience** car cette action a permis de renforcer durablement nos **méthodes de travail en réseau**, de **mutualiser des moyens**, et d'étudier un groupe faunistique à fort enjeu patrimonial à une **échelle écologiquement pertinente**.

Le territoire d'étude et ses enjeux

En Région Auvergne-Rhône-Alpes, les trois sites concernés sont situés en Ardèche avec, du nord au sud :

- **Le site FR 820 1662 « Massifs de Crussol, Soyons, Cornas-Châteaubourg »**, de 457 ha, qui se caractérise par des coteaux calcaires situés au bord de la vallée du Rhône. La végétation est constituée par les séries dynamiques des chênes verts et pubescents, des ourlets et des pelouses sèches. Les milieux rocheux sont également bien représentés, ainsi que quelques milieux souterrains, favorables aux chauves-souris.
- **Le site FR 820 1658 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents »** qui s'étend sur près de 23 300 ha et s'inscrit au sein des contreforts du Massif Central. Il présente une large amplitude altitudinale depuis la vallée du Rhône (environ 100 mètres) jusqu'aux crêtes des Boutières (1300 mètres). Caractérisé par un réseau hydrographique dense, ce site est principalement occupé par les milieux forestiers : châtaigneraies, chênaies, hêtraies, résineux etc. Le territoire est par ailleurs marqué par des secteurs d'agriculture extensive de montagne créant un paysage en mosaïque.
- **Le site FR 820 1669 « Rompon Ouvèze Payre »** qui s'étend sur 1 055 ha. Proche de la vallée du Rhône, il comporte des pelouses calcaires, des falaises et éboulis, des chênaies vertes et pubescentes ; des milieux similaires à ceux rencontrés sur le site de Crussol. De par sa géologie, ce site bénéficie d'un nombre important de cavités naturelles servant de gîte d'hivernage aux chiroptères. Des petits cours d'eau avec une végétation rivulaire bien développée sont également présents.



Description de l'action

Le projet, dans sa globalité, s'est dé

Description de l'action

Volet administratif et financier

Le projet dans sa globalité, s'est déroulé sur 3 ans entre janvier 2016 et février 2019. L'étude quant à elle a été réalisée entre janvier 2017 et novembre 2018.

A l'occasion de la réunion annuelle des animateurs Natura 2000 organisée par la DDT de l'Ardèche en novembre 2015, trois animateurs du Centre Ardèche **partagent un besoin** commun d'améliorer les connaissances sur les chauves-souris à l'échelle de leur site. Rapidement, l'idée de porter une action commune émerge, motivée et justifiée par le contexte de restriction budgétaire, **l'envie de travailler ensemble**, et surtout la volonté de **mettre en évidence des fonctionnalités complémentaires entre chaque site** vis à vis du cycle biologique de ce groupe. Afin de concrétiser cette idée, les animateurs rencontrent la DDT 07. Celle-ci mobilise alors des subventions de l'Etat, les autres co-financements étant assurés. Le tableau ci-dessous détaille le plan de financement retenu pour le projet.

		Financeurs			
		Etat	Département Ardèche	Région Aura TVB	Autofinancement
Mairie du Pouzin	12 000,00 €	100 %			
CC Rhône Crussol	15 000,00€	30 %	25 %	20 %	25 %
PNR des Monts d'Ardèche	24 554,00 €	70 %	30 %		
Budget global	51 554,00 €	33 678,80 €	11 116,20 €	3 000,00 €	3 750,00 €

Tableau 1 : Tableau du plan de financement pour la réalisation de l'étude mutualisée d'amélioration des connaissances sur les chauves-souris

Entre février 2016 et octobre 2016, les animateurs travaillent, avec l'appui de la DDT, à la **rédaction du cahier des charges** de l'étude ainsi qu'à l'organisation administrative nécessaire au lancement du marché et à sa bonne exécution. Pour des questions de simplification, le choix est fait de laisser la **maîtrise d'ouvrage** à une seule structure : la **Communauté de communes Rhône-Crussol**. C'est elle qui a le plus l'habitude de porter des marchés publics d'envergure. Une **convention de délégation de maîtrise d'ouvrage** est alors signée par les différents partenaires, tout en convenant qu'elle ne remet pas en question le **principe d'équité de chaque structure dans le suivi** et la validation de l'étude. Par ailleurs, dans un souci de conformité administrative, il est décidé que les prestataires procéderont à

une facturation différenciée au cours du marché, c'est-à-dire qu'ils produiront des factures spécifiques à chaque structure, à hauteur des enveloppes affichées dans le plan de financement. L'offre de marché est publiée le 7 octobre 2016, et le maître d'ouvrage délégué notifie début 2017 le marché obtenu par un **groupement de prestataires comprenant la LPO de l'Ardèche, la LPO de la Drôme et la société Accro'bats**.

Huit réunions de conception et de suivi du projet ont été planifiées au cours de l'étude entre maîtres d'ouvrage, financeurs et prestataires en fonction des besoins émis par chacun et validés par le groupe.

Volet technique

Objectifs

Les **objectifs de l'étude** sont multiples, les principaux sont les suivants :

- Mettre à jour les connaissances sur les espèces (zones de présence, effectifs, gîtes...) et évaluer leur état de conservation,
- Mettre en évidence les complémentarités fonctionnelles entre les trois sites Natura 2000,
- Formuler des propositions de gestion et une stratégie de préservation des chauves-souris.

Méthodologie

Une **vaste zone d'étude** de près de **50 000 ha** a été définie dans le but d'une approche intégratrice qui englobe les trois sites Natura 2000.

Tout d'abord une phase de synthèse bibliographique est réalisée. L'objectif est de dresser un bilan exhaustif de la donnée existante afin de poser le contexte en termes de connaissances et d'enjeux chiroptérologiques.

Ensuite, **plusieurs méthodes sont mises en œuvre** pour récolter des données de terrain permettant de répondre aux objectifs de l'étude :

- **Visite et contrôle de gîtes** potentiels et avérés, pour l'hivernage et la parturition notamment,
- **Inventaires acoustiques** par enregistrements passifs sur 186 localités, selon un plan d'échantillonnage stratifié,
- **Capture au filet** pour identifier et sexer les individus mais également pour équiper les espèces cibles d'un émetteur radio afin de réaliser la télémétrie,
- Recherche de gîtes par **télémétrie**, en équipant des femelles gestantes ou allaitantes d'espèces à enjeux de la directive habitats-faune-flore,
- Lancement d'une **enquête participative** auprès des habitants pour identifier des colonies de parturition (Cf. flyer ci-contre).

Les données acoustiques sont ensuite analysées selon des méthodes statistiques modernes. Tout d'abord le meilleur modèle de distribution est sélectionné pour chaque espèce (**Modèle Généralisé avec effet Mixte** ou GLMM), puis une **modélisation spatiale de l'abondance ou de la probabilité de présence** par espèce est réalisée.

Un **véritable partenariat est instauré entre la LPO et les chargés de mission**. Ces derniers participent activement à la diffusion de l'enquête participative sur leurs territoires respectifs, et ponctuellement à la collecte de données sur le terrain, notamment lors des visites de gîtes, des captures et de la télémétrie.



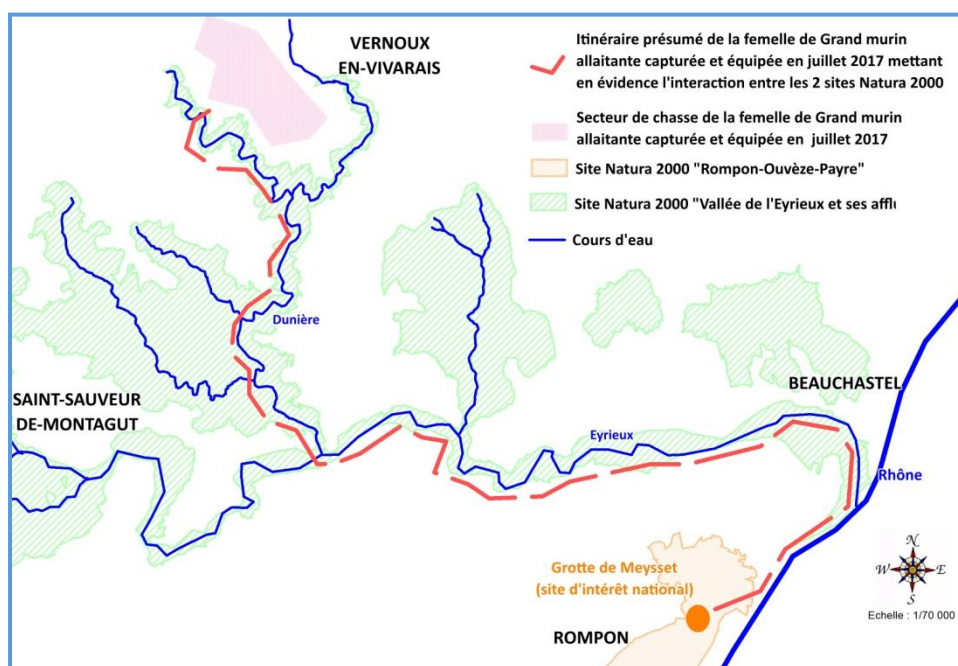
Figure 2 : Flyer distribué dans les commerces et envoyés aux communes pour communiquer sur l'étude et l'enquête participative auprès des habitants

Résultats

Une forte pression de terrain a été mise en œuvre, puisque 2 011 nouvelles données sont acquises dans le cadre de cette étude. De nouveaux gîtes majeurs sont découverts et des cartes prédictives de la présence et de l'abondance des espèces sont produites.

Par ailleurs, l'étude permet de mettre en évidence des complémentarités fonctionnelles entre les trois sites Natura 2000 pour un certain nombre d'espèces. Par exemple, suite à la capture et à l'équipement d'une femelle allaitante de Grand murin sur le plateau de Vernoux (Site Natura 2000 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents »), celle-ci est retrouvée le lendemain à la grotte de Meysset, au sein du site Natura 2000 « Rompon Ouvèze Payre ». Ainsi, le constat est fait de manière formelle que les Grand murins de la colonie de parturition de Meysset sont amenés à rechercher leur nourriture sur le plateau de Vernoux, parcourant ainsi plus de 30 km dans la nuit.

Figure 3 : Illustration de la complémentarité fonctionnelle des sites mise en évidence par le suivi télémétrique d'une femelle de Grand Murin lors de l'étude



Evaluation de l'action – Caractère exemplaire et transposable

Gestion de projet

Dans cette partie, le souhait a été de souligner certains points de vigilance tout en précisant les apports d'une gestion de projet à plusieurs maîtres d'ouvrage.

L'une des premières étapes fondatrices de ce projet a été la **rédaction du cahier des charges**. Cet exercice s'est révélé complexe puisque celui-ci devait à la fois **retranscrire les attentes de chaque structure**, mais aussi les objectifs découlant d'une **approche mutualisée**, cela en considérant des enveloppes financières différentes et des territoires très hétérogènes. Ensuite, **l'ajustement des calendriers** de chaque structure, notamment en ce qui concerne les délibérations est un point pouvant s'avérer délicat. Enfin, il convient également d'être vigilant sur **l'adéquation entre les périodes attributives de subventions et la durée de l'étude**, qui peut être allongée du fait d'une gestion collective avec trois maîtres d'ouvrage. En effet, cette gestion collective nécessite des adaptations et du temps supplémentaire, par exemple pour préparer en amont des réunions d'étapes avec le prestataire afin de tenir un discours unifié et partagé.

La mutualisation de ce projet a révélé plusieurs avantages en termes de gestion de projet : **mise en commun des compétences** et analyses de chacun, efficacité sur le suivi de l'étude, pertinence des

retours faits au prestataire, **portage administratif unique**, relais entre animateurs lors d'indisponibilité.

Modélisations statistiques

Le travail effectué sur la sélection du meilleur modèle pour chaque espèce permet **de confirmer statistiquement certaines de leurs préférences écologiques**. Par exemple, la présence d'écotones influe positivement sur la présence du Petit-rhinolophe ou sur celle de la Barbastelle d'Europe. Quant à la modélisation spatiale, elle **permet de produire des cartes prédictives de la probabilité de présence ou d'abondance des espèces** sur l'ensemble de la zone d'étude. Ce type d'information peut permettre d'orienter les priorités de gestion ou servir de base pour d'autres travaux d'études, notamment pour cibler les zones de prospection.

Si le projet n'avait pas été mutualisé, cette partie de l'étude n'aurait jamais pu être réalisée. En effet, le fait d'avoir un vaste périmètre d'étude et d'avoir plus de moyens (186 points d'échantillonnages) a permis d'obtenir une **importante quantité de données, indispensable pour effectuer ces analyses statistiques complexes.**

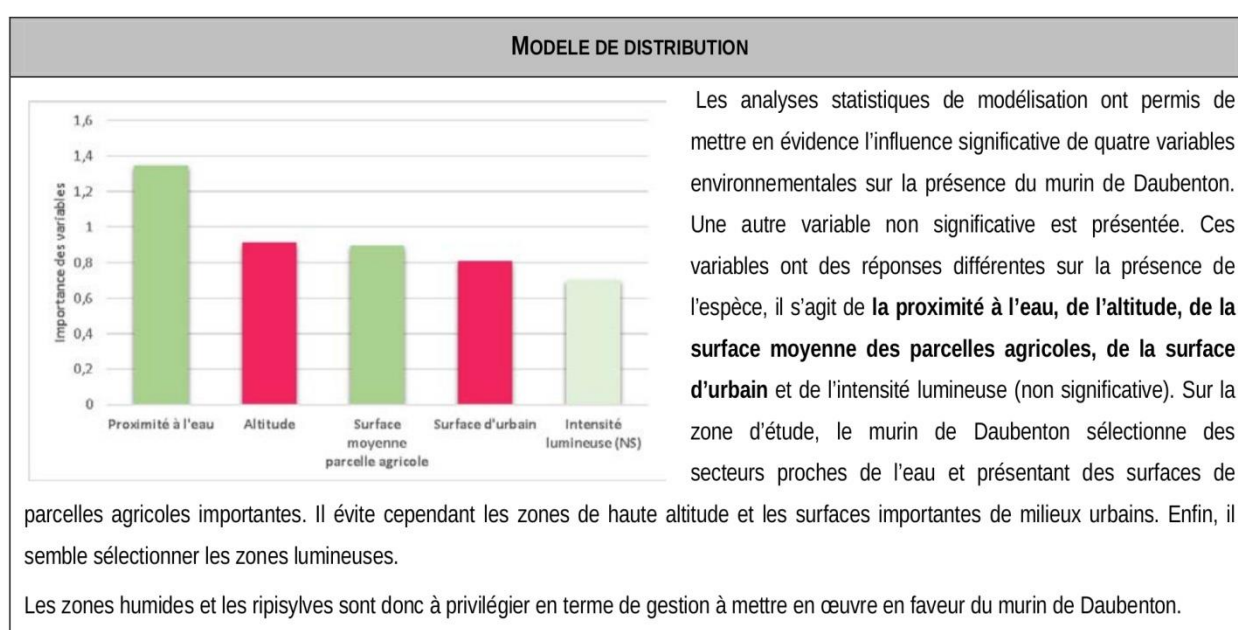


Figure 4 : Extrait de la fiche espèce Murin de Daubenton, retranscrivant les effets des variables environnementales sur l'abondance des espèces d'après les résultats statistiques de l'étude

Fonctionnalités inter-sites

L'**objectif principal** de l'action proposée dans ce document, **a été atteint par la mise en évidence de la complémentarité des trois sites Natura 2000, vis-à-vis des besoins écologiques des chauves-souris.** A l'aune des données récoltées lors de cette étude, les notions de fonctionnalités, de trames, de corridors et de réservoirs prennent tout leur sens. Cette étude a permis de confirmer explicitement les pressentis d'interactions entre sites. **Cela conduit évidemment les gestionnaires à une réflexion** sur les actions à mener pour la préservation des chauves-souris, **qui dépasse une simple approche par site.** En effet, ces connaissances vont permettre de prioriser différemment les mesures de gestion.

Sensibilisation

La **communication réalisée autour de cette étude** au travers de l'enquête participative ou de sorties organisées à destination des élus et du grand public ont **permis de recréer du lien entre les habitants du territoire et les enjeux de biodiversité** que représentent les chauves-souris. Bien souvent, lors de ces rencontres, la qualité de l'étude et sa nécessité pour une prise de conscience des enjeux locaux ont été soulignés. De plus, cela a permis de **déboucher sur des actions concrètes** au cours de l'étude,

telle que la **signature d'une convention « Refuge pour les chauves-souris »**, chez un particulier pour une colonie de Petits-rhinolophes.



Actions de gestion

Une autre action intéressante a pu aboutir grâce aux connaissances acquises durant l'étude. Dans le cadre d'une révision de PLU, **suite à la découverte d'une colonie** de parturition de 130 Grand rhinolophes et de 220 Murins à oreilles échanquées, **plusieurs parcelles formant un continuum boisé ont été proposées pour être classées en Espace Boisé Classé**. Ces boisements permettent aux individus de transiter depuis leur gîte vers la rivière Eyrieux, corridor majeur emprunté pour rejoindre leurs territoires de chasse.

Dynamique humaine

La réalisation de ce projet a permis de **créer une dimension humaine** dont les effets positifs sont considérés comme très importants par les animateurs et leurs élus référents. En effet, les chargés de mission Natura 2000 sont assez souvent isolés au sein de leur structure (notamment dans le cas de petites collectivités), que ce soit d'un point de vue de leur échelle de travail, de la thématique ou encore des enjeux de leurs missions. **Le portage commun de cette étude a permis de tisser des liens humains et professionnels solides que les animateurs comptent faire perdurer dans le cadre de la mise en œuvre d'actions en faveur des chauves-souris**. Il est notamment prévu de procéder en binôme ou trinôme aux contrôles de gîtes d'hivernage. En outre, depuis le lancement de cette étude, d'autres projets impliquant les mêmes animateurs ont pu voir le jour. C'est le cas par exemple, de tenues de stand sur la démarche Natura 2000 et les enjeux de biodiversité, lors d'événements grands publics comme la Fête de la science ou le village éco-citoyen du Festival Rhône-Crussol.

Synthèse

L'action décrite au sein de ce dossier pour les Grands Prix Natura 2000 se rapporte à une **étude d'amélioration des connaissances sur les chauves-souris**. Ce projet a été techniquement **porté par trois structures animatrices** avec trois animateurs Natura 2000 : le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (Guillaume Chevalier), la Communauté de Communes Rhône-Crussol (Fabien Cayrat) et la commune de Le Pouzin (Manon Eudes). La maîtrise d'ouvrage a été administrativement portée par la Communauté de Communes Rhône Crussol, avec une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage. Le **budget total alloué à l'étude était de 51 554 euros**, avec une majorité de financement de l'Etat, une partie du Département, et enfin une participation de la région AURA et de l'autofinancement. **Le projet, dans sa globalité, s'est déroulé sur 3 ans entre janvier 2016 et février 2019.**

La zone d'étude de près de 50 000 ha se situe en Ardèche et englobe trois sites Natura 2000 : « Rompon, Ouvèze Payre », « Massifs de Crussol, Soyons, Cornas-Châteaubourg », « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents » et trois ENS. Les deux premiers sites, principalement composés d'une végétation supra-méditerranéenne, comprennent d'importants secteurs karstiques, offrant notamment des gîtes d'hivernage pour les chauves-souris. Le troisième site se compose, entre autres, d'un réseau hydrographique dense, de milieux forestiers et de mosaïques de milieux agricoles extensifs, territoire de chasse connus des chauves-souris.

En plus d'une amélioration globale des connaissances chiroptérologiques, un objectif particulier était visé : mettre en évidence les complémentarités fonctionnelles entre les différents sites Natura 2000. Plusieurs méthodes ont été mises en place : contrôles de gîtes avérés et potentiels, inventaires acoustiques, captures au filet, télémétrie et enquête participative. Les données acoustiques ont été analysées via des modèles statistiques (GLMM).

Ainsi, **grâce à la mutualisation, des résultats intéressants ont pu être obtenus tels que des cartes de modélisation spatiale de la présence et de l'abondance des espèces**. Par ailleurs, **des liens écologiques entre les sites Natura 2000 ont pu être constatés** avec par exemple, une femelle de Grand murin utilisant un gîte sur le site « Rompon Ouvèze, Payre » et chassant sur le site « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents » distants de plus de 15 km.

Cette étude, de par sa démarche mutualisée, a nécessité un investissement en temps et en énergie important de la part des animateurs. Pour autant, l'addition des budgets, des périmètres, des ambitions et des motivations a donné à ce projet une énergie et un contenu original et pertinent. Cette singularité a été perçue par la LPO, qui a su répondre techniquement et mobiliser les moyens nécessaires à la bonne conduite et à la réussite de cette étude.

Avec le recul, il est apparu évident que si chaque structure avait porté individuellement cette action sur son territoire, comme cela était prévu initialement, le rapport investissement/bénéfices aurait été bien moins positif. **Cette synergie de groupe, l'élaboration d'un marché unique, la mutualisation financière, l'addition des compétences de chacun, la préparation collégiale des étapes, le partage de moments sur le terrain et enfin les relations humaines ont clairement donné une autre dimension à ce projet et à sa finalité**. En effet, les liens tissés à l'occasion de cette étude se sont révélés pérennes et ont conduit à la mise en œuvre de nouveaux projets communs et d'actions concrètes de suivi des gîtes d'hivernage.

Enfin, l'exercice de rédaction de cette candidature a amené les animateurs et la DDT à se réunir de nouveau autour de cette étude, dans un contexte différent. **Cet exercice a permis des échanges bénéfiques et une évaluation de ce projet qui n'avait pas eu lieu auparavant**, avec la volonté de continuer cet engagement dans l'animation de ces sites Natura 2000.

*Candidature portée collectivement et représentée par Monsieur Yann VIVAT,
Président du COPIL du site « Rompon, Ouvèze, Payre »*